



RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES



2024



SOMMAIRE

p.6 Présentation de l'exécutif
Zoom

p.11 Direction générale
des services

p.17 Direction générale adjointe de
l'administration et des ressources

p.27 Direction générale adjointe
de la solidarité

p.35 Direction générale adjointe de
l'environnement, des déplacements
et de l'aménagement du territoire

p.45 Direction générale adjointe
de l'éducation,
de l'attractivité
et des stratégies
départementales



2024 fut une année très riche en projets, en défis et en challenges pour notre institution départementale. La mobilisation quotidienne de tous les agents départementaux a permis de répondre aux enjeux de notre territoire et aux attentes des Seine-et-Marnais, tout en préparant l'avenir.

À cet égard, le Sport pour Tous avec les Jeux olympiques et paralympiques a rythmé une bonne partie de l'année et fait rayonner aussi bien la Seine-et-Marne que renforcer la cohésion territoriale.

À travers cet événement international, nous avons ainsi réaffirmé notre attachement au développement de la pratique sportive en valorisant les différentes politiques publiques départementales. Que ce soit dans l'accompagnement des clubs, de l'UNSS, du parasport ou encore dans le financement des infrastructures grâce à nos politiques contractuelles et le plan de basket 3x3, l'héritage des jeux est désormais au service de tous les Seine-et-Marnais.

Le sport est un outil d'intégration et d'inclusion indispensable, au même titre que la culture que nous avons eu à cœur de soutenir dans nos musées départementaux et aux côtés des communes. Des collectivités locales que nous avons accompagnées dans l'aménagement de leur territoire, afin d'améliorer le cadre de vie de tous les Seine-et-Marnais.

La reprise des routes nationales 36 et 4 a aussi marqué l'action départementale. Devenues les RD 1036 et RD 1004, nous avons accéléré le programme de rénovation de ces deux axes routiers structurants pour la mobilité de tous.

Enfin, l'année 2024 s'est achevée par l'incertitude budgétaire liée à un contexte politique instable. Toutefois, la synergie et l'abnégation de chaque direction et service du Département ont permis de maintenir la dynamique des projets impulsée depuis le début du mandat. Un budget départemental qui a veillé à sanctuariser nos compétences obligatoires notamment en matière de solidarités et entretien, construction de collèges.

Grâce à l'engagement sans faille des agents du Département, nous poursuivons ainsi l'ambition de faire de la Seine-et-Marne un territoire plus sûr, plus durable, solidaire et fier de son histoire. 



JEAN-FRANÇOIS PARIGI

Président du Département
de Seine-et-Marne



De l'année 2024, nous nous souviendrons de grandes étapes franchies ensemble, des difficultés surmontées et de nos réussites collectives. Elles illustrent la résilience et l'ingéniosité des services départementaux.

De l'engagement sans faille des femmes et des hommes qui œuvrent au service des Seine-et-Marnais, nous pouvons retenir quelques projets. Le plus connu d'entre eux, mondialement, reste la formidable épopée des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. La Seine-et-Marne y a largement été mise à l'honneur par le passage de la Flamme olympique ou par l'organisation des épreuves d'aviron et de canoë-kayak. Ce fut une immense réussite collective grâce au concours de tous, notamment via la mobilisation de la direction des sports, de la communication, des routes mais aussi par le rôle déterminant du laboratoire départemental des analyses pour la tenue des épreuves aquatiques.

2024, c'est aussi la jeunesse avec la reprise en régie de la restauration scolaire et la mise en service de la plateforme d'approvisionnement Approv'Halles. Certes, des difficultés de départ ont mis les équipes à l'épreuve. Cependant, grâce à la réactivité et la mobilisation totale des agents départementaux, elles ont été surmontées pour proposer à tous les collégiens seine-et-marnais une alimentation fraîche, de qualité et composée de produits locaux.

Travailler au quotidien pour la Seine-et-Marne, c'est également préparer son avenir. En concrétisant des projets multiples mais tous complémentaires, nous avons œuvré à la protection de l'environnement tout en continuant à développer les services publics. C'est ainsi qu'a été adoptée la stratégie de lutte contre les dépôts sauvages, qu'ont été élaborés le Schéma départemental des espaces naturels sensibles ou le Plan départemental de l'eau 2025-2030. Ainsi, le Département est mobilisé sur tous les fronts pour répondre aux défis d'avenir. Au travers du Conseil départemental des jeunes, les binômes élus dans les collèges pour y siéger l'ont bien compris.

Le Département travaille également pour les plus fragiles avec la volonté de développer, moderniser ou encore rendre plus visible l'offre de services qui leur est destinée. L'adoption du deuxième Schéma de l'autonomie 2024-2028 en est une forte illustration.

Dans ce document, vous verrez donc que les services départementaux ont œuvré sans relâche pour leur territoire. Je tiens à tous les féliciter pour le travail accompli, leur engagement et leur professionnalisme, largement reconnus par les Seine-et-Marnais. En un mot simple mais porteur de sens : merci. 



CHRISTOPHE DENIOT
Directeur général
des services

Présentation de l'exécutif

Élu président du Département de Seine-et-Marne le 1^{er} juillet 2021,
Jean-François Parigi a fait le choix de s'entourer de 13 vice-présidents :



Jean-François PARIGI

Président du Département
de Seine-et-Marne



**Olivier
LAVENKA**

1^{er} vice-président
en charge de l'aménagement
du territoire, des routes, des
politiques contractuelles
et de l'agriculture



**Daisy
LUCZAK**

2^e vice-présidente
en charge des finances,
des ressources humaines
et de la commande publique



**Brice
RABASTE**

3^e vice-président
en charge des transports
et des mobilités



**Anne
GBIORCZYK**

4^e vice-présidente
en charge de l'enfance,
de la famille, de la présence
médicale



**Bernard
COZIC**

5^e vice-président
en charge des solidarités



**Sarah
LACROIX**

6^e vice-présidente
en charge de la jeunesse,
de la réussite éducative
et de l'innovation
pédagogique



**Xavier
VANDERBISE**

7^e vice-président
en charge des collèges



**Béatrice
RUCHETON**

8^e vice-présidente
en charge de
l'environnement



**Denis
JULLEMIER**

9^e vice-président
en charge de l'habitat,
du logement, du
renouvellement urbain
et de la politique
de la ville



**Véronique
VEAU**

10^e vice-présidente
en charge de la culture
et du patrimoine



**Christian
ROBACHE**

11^e vice-président
en charge de la sécurité
et des bâtiments
départementaux



**Nathalie
BEAULNES-
SERENI**

12^e vice-présidente
en charge de l'enseignement
supérieur et de la formation
professionnelle



**Bouchra
FENZAR-RIZKI**

13^e vice-présidente
en charge des sports

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DÉLÉGUÉS :



**Jean-Marc
CHANUSSOT**

Eau,
assainissement



**Olivier
MORIN**

Attractivité,
tourisme et
développement



**Nolwenn
LE BOUTER**

JO Paris 2024



**Sandrine
SOSINSKI**

Affaires européennes
relations internationales



**Emma
ABREU**

Patrimoine culturel



**Majdoline
BOURGEAIS-EL
ABIDI**

Politique
départementales
en territoire urbain



**Thierry
CERRI**

Seine-et-Marne 2040

L'assemblée départementale est composée de 46 conseillers départementaux élus pour six ans au scrutin binominal majoritaire. Le Conseil départemental constitue ainsi une assemblée délibérante strictement paritaire, chaque canton étant représenté par un binôme « femme-homme ».

L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis auxquels notre collectivité a dû faire face.

Face aux enjeux majeurs et cumulés, conflits politiques et changement climatique, le Département de Seine et Marne a répondu présent.

Tout au long de l'année, nous avons concrétisé nos intentions par des actions fortes articulées conformément à nos engagements politiques autour de 3 grands axes :

- protéger et soutenir les plus fragiles en les accompagnants ;
- préserver la santé et la qualité de vie ;
- relier les territoires et les personnes.

En 2024 et au-delà nous resterons déterminés à convaincre en étant à l'écoute de tous dans le respect de la diversité de nos territoires.

La Seine-et-Marne, Département des possibles, continuera à répondre aux priorités qui sont les nôtres qu'il s'agisse des solidarités, de la modernisation et de la construction des collèges, de l'environnement, de l'éducation, ou de la valorisation de nos ressources humaines, etc.

De nombreuses autres actions sont détaillées dans ce rapport qui réaffirment notre détermination à poursuivre notre engagement pour le bien être des Seine-et-Marnais.

Lutte contre la surexposition aux écrans

La surexposition aux écrans est un enjeu majeur de santé publique, et le Président Parigi, accompagné de l'exécutif départemental, a placé la protection de l'enfance au cœur de ses priorités. Depuis le début de son mandat, le Département a déployé plusieurs initiatives pour accompagner les familles face aux risques liés à l'omniprésence des technologies.

En 2024, quinze puéricultrices spécialisées en santé numérique ont été formées et offrent désormais des consultations gratuites dans tous les services de PMI du Département pour aider

les enfants jusqu'à 6 ans surexposés aux écrans. Cette initiative volontariste vise à sensibiliser et accompagner les familles pour un usage encadré et équilibré des écrans. Le Département met en place des dispositifs innovants et structurants pour répondre à ce défi problématique.



Campagne de recrutement des Assistants familiaux

Le Département a lancé une nouvelle campagne de recrutement pour renforcer les équipes d'assistants familiaux, un métier clé pour l'accompagnement des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Le Président Parigi et l'exécutif départemental ont souhaité valoriser ces métiers. Le recrutement s'adresse à toutes les personnes, quel que soit leur statut familial ou professionnel, désireuses de s'investir dans l'accueil des enfants. Le

Département propose, dans ce cadre, un accompagnement personnalisé avec formation, agrément et soutien continu, garantissant une prise en charge affective, éducative et de santé, pour l'épanouissement des enfants.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la volonté de la majorité de faire du soutien à l'enfance une priorité absolue.

La poursuite du plan collège

L'éducation reste au cœur des priorités de l'exécutif départemental : en ce sens plusieurs projets d'envergure viennent marquer une nouvelle étape dans la modernisation de nos établissements scolaires. Les travaux du collège Joséphine Baker s'inscrivent dans une politique ambitieuse de rénovation du patrimoine scolaire, visant à offrir à chaque jeune un cadre propice à la réussite.

Pour répondre aux besoins démographiques de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry, les travaux du second collège ont été lancés. Cette construction est ainsi conforme aux engagements de campagne de la majorité. En 2024, le Département a également poursuivi les travaux des collèges Louise Michel et Stéphane Mallarmé.

La stratégie de lutte contre les dépôts sauvages

Soucieux de lutter contre les dépôts sauvages et de préserver notre environnement et la qualité de vie des Seine-et-Marnais, le Département s'est mobilisé pour mettre en œuvre une stratégie de lutte contre les dépôts sauvages. C'est un budget d'un million d'euros qui a été voté pour collecter et traiter plus de 900 tonnes de déchets. Le renforcement de la coopération avec la justice et les forces de l'ordre permet de mieux sanctionner les contrevenants, pour préserver notre territoire, « poumon vert de l'Île-de-France ».

Jeux olympiques et paralympiques

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont marqué un tournant majeur pour la Seine-et-Marne. Le Département s'est imposé comme un acteur central de cette dynamique mondiale, porté par une ambition politique forte : faire du sport est un levier d'inclusion, de cohésion et de rayonnement territorial. Porté par l'impulsion de l'exécutif départemental, le territoire a su rassembler ses forces vives – collectivités, partenaires, associations et citoyens – pour faire de cet événement une réussite collective.

Le Département a fait le choix clair d'un engagement total : faire des Jeux une fête populaire, accessible à tous. La mobilisation exemplaire de la Team77, les performances remarquables de nos 17 athlètes – dont 5 paralympiques – et les trois médailles remportées traduisent la vitalité et le talent du territoire.



Restauration scolaire

Offrir aux collégiens de Seine-et-Marne une alimentation saine, locale et de qualité est un engagement fort de l'exécutif départemental. Avec Seine-et-Marne Fraîcheur et la plateforme Approv'Halles, le Département engage une transformation de la restauration scolaire au service des 74 000 collégiens du territoire.

En favorisant les circuits courts, la saisonnalité, la qualité et l'ancrage territorial, cette politique incarne notre ambition : une alimentation saine qui participe à la réussite des élèves.

Le Département a fait du bien-être des collégiens une priorité en mettant l'accent sur l'éducation au goût.

C'est aussi une restauration scolaire plus responsable, plus juste et pleinement au service de notre jeunesse qui a pour ambition de dynamiser les filières agricoles du territoire.



SEINE & MARNE
FRAÎCHEUR

Restauration Scolaire
Responsable & Locale

80 ans de la Libération

À l'occasion des 80 ans de la Libération de la Seine-et-Marne, l'exécutif départemental renouvelle son engagement en soutenant les valeurs de liberté et de solidarité. En honorant les résistants comme Valentin Abeille et François de Tesson, le Département affirme une conviction profonde : notre mémoire est un levier d'engagement républicain.

À travers un soutien constant aux initiatives mémorielles, un travail historique ambitieux et des actions pédagogiques dans nos collèges, l'exécutif départemental démontre sa volonté de transmettre aux jeunes générations les leçons du passé pour éclairer l'avenir.

Politiques RH

Le Département place sa politique RH au cœur de ses préoccupations dans un double objectif d'attractivité et de reconnaissance de l'investissement des agents. Conformément à nos engagements, les politiques de ressources humaines, en matière de recrutement, d'évolution professionnelle et d'environnement de travail soient fondées sur trois facteurs : attractivité, valorisation, fidélisation.

Pour être attractif sur le marché de l'emploi, le Département a fait évoluer sa stratégie de recrutement en étant pro-actif.

Nos différents dispositifs de valorisation des ressources internes ont aussi participé à la construction de la marque employeur du Conseil départemental de Seine-et-Marne .

Ainsi, le Département a lancé la démarche d'une école de cuisine interne, une initiative inédite pour faire face à la pénurie de cuisiniers dans les collèges en offrant de nouvelles opportunités professionnelles au sein de la collectivité.

L'objectif de ce projet sera de développer les compétences internes, de favoriser la mobilité, de valoriser les talents de nos agents et d'anticiper les départs en retraite.

Ce cycle offrira donc une opportunité unique d'évoluer et de contribuer à un service public de qualité.

Nos agents publics, parce qu'ils sont au service de l'intérêt général, ont un devoir d'exemplarité. Dans cette perspective, la déontologie recouvre l'ensemble des règles relatives à ce qu'ils doivent faire et ne pas faire, à ce qui les oblige tous, en particulier dans le cadre de leur pratiques professionnelles.

La loi déontologie est venue rappeler les obligations qui pèsent sur tout fonctionnaire. Le Département, outre ses obligations, s'est engagé à poursuivre ses actions de prévention avec une attention particulière en décidant de mettre en œuvre un référentiel des bonnes pratiques.





DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



2024 marque une année charnière en matière de production, de lancement et de gestion des projets départementaux. En effet, malgré l'impact désormais atténué de la cyberattaque subie en 2022, le Département a vu se poursuivre la chute du volume des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) perçu (-42,9 M€ par rapport à 2023).

Pour autant, l'administration départementale a fait preuve d'une grande résilience, notamment en adaptant ses pratiques, en renforçant ses liens avec le territoire ou en se formant plus avant à la gestion de crise. Avec le soutien de tous, elle a su contenir ses dépenses de fonctionnement pour conforter sa section d'investissement et sanctuariser ses politiques publiques volontaristes, en matière d'éducation ou d'équipement par exemple. La réalisation des projets développés au service des Seine-et-Marnais est donc restée au cœur de l'action départementale.

Dans ce contexte, ont été développés de nouveaux outils, tant dans la gestion des instances départementales avec la mise en place de la nouvelle application de gestion « Actes77 », le renforcement des actions transversales de l'observatoire départemental avec les collaborations menées dans toutes les directions ou encore les missions d'audit réalisées, structurantes pour le financement adéquat des structures telles que le SDIS de Seine-et-Marne.

Accords de coopération

Le Département et la chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne partagent la volonté commune d'ancrer leurs actions en faveur du développement de l'activité économique au cœur des territoires par leur valorisation et le renforcement des dynamiques locales au service de la Seine-et-Marne et de ses habitants.

Dans ce contexte, un accord de coopération a été formalisé autour de quatre grandes thématiques :

- attractivité du territoire ;
- enseignement et formation ;
- emploi et insertion ;
- transition écologique et énergétique.

L'année 2024 aura également été riche pour l'ensemble des autres accords de coopération signés avec les partenaires structurants du territoire tels que Disneyland Paris, Villages Nature, Aéroports de Paris, Orange, le château de Fontainebleau, la chambre des métiers et de l'artisanat ou encore la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône.

Tous les services, par une dynamique transversale, pluridisciplinaire et des objectifs partagés ont œuvré au service des Seine-et-Marnais avec des actions en faveur de l'insertion par l'emploi, de la préservation de l'environnement ou encore de l'attractivité du territoire.

C'est dans le même esprit que le Département, la Gendarmerie nationale et la Police nationale, notamment dans un contexte olympique inédit, ont travaillé à la sécurisation des espaces naturels sensibles départementaux avec des patrouilles régulières sur l'ensemble du territoire et destinées à accompagner les usagers, à faire respecter les bonnes pratiques et prévenir toute atteinte à la loi.



Appréhender les crises

Parce que les crises, de par leur ampleur et leur récurrence, inscrivent l'impermanence comme une donnée nouvelle à laquelle sont confrontés les services départementaux, les managers du Département ont été accompagnés tout au long de l'année 2024 dans l'appréhension de possibles crises. Le séminaire des managers du 1^{er} février a permis à tous d'échanger sur les différentes méthodes et points de vue tout en bénéficiant du regard d'experts aguerris

dans ce domaine. Entre autres événements destinés à acculturer les managers aux bonnes pratiques à adopter en cas de crise, les directeurs de la collectivité ont pu bénéficier, le 12 septembre, du module « Impact » dispensé par le SDIS77. Mis en situation face à des enjeux multiples et dans un contexte anxiogène, ils ont pu tester leurs réflexes et renforcer leur esprit de coopération.



Observatoire départemental

Des études et analyses territoriales à destination des agents et du grand public

L'année 2024 a permis à l'observatoire départemental de confirmer son rôle stratégique et transversal à travers l'analyse et la production d'études scientifiques sur les dynamiques du territoire seine-et-marnais.

Les travaux de l'observatoire départemental s'inscrivent toujours au service de la population seine-et-marnaise en informant aussi bien le grand public que les acteurs du territoire (élus locaux, maires, EPCI, etc.).

En 2024, cinq études ont été produites pour analyser des thématiques d'actualité au format « revue » ou « cahier thématique » (*Profils des bénéficiaires du RSA et évolution post COVID*, *Les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés*, *Les dynamiques démographiques de la Seine-et-Marne*, *L'état de santé des Seine-et-Marnais*, *L'état des lieux des équipements sportifs*).

La publication de la newsletter de l'observatoire a été maintenue en 2024 avec 7 numéros. Ce format très court à destination de l'ensemble des agents permet de présenter un indicateur socio-démographique illustré par une carte, de promouvoir la culture de la donnée en interne et de favoriser les sollicitations de l'observatoire départemental.

L'expertise autour des données au service de la collectivité

En 2024, les sollicitations directes de l'observatoire départemental se sont multipliées. L'observatoire a développé son rôle transversal au sein de la collectivité à travers 62 collaborations (28 en 2023) avec les différentes directions :

- études et analyses de données ;
- fourniture de chiffres clés ;
- soutien méthodologique ;
- soutien technique, recherche et fiabilisation de données ;
- définition d'indicateurs et mise en place d'observatoires.

Le logiciel de datavisualisation de l'observatoire, Geoclip, intègre toujours un nombre croissant d'indicateurs. Un réseau de 80 utilisateurs référents permet d'accompagner la diffusion de ces données mais aussi de contribuer à l'amélioration de l'outil.

Un travail partenarial avec l'Institut Paris région (IPR)

Porté par la réussite des précédents travaux, le Département a fait le choix de renouveler le partenariat avec l'Institut Paris région pour la période 2022-2024. En 2024, l'observatoire a soutenu l'IPR dans le cadre de l'étude sur la connectivité et le devenir des friches ainsi que sur les enjeux liés à la mise en œuvre du ZAN.



Secrétariat général aux assemblées (SGA)

Gestion post-cyberattaque

2024 fut une année importante pour le secrétariat général aux assemblées dans la gestion post-cyberattaque des instances départementales.

Après une année 2023 consacrée à l'élaboration d'un nouvel outil de gestion des assemblées adapté à l'organisation fonctionnelle du Département de Seine-et-Marne et à son processus de décision, cette nouvelle application, dénommée ACTES77, a été déployée aux utilisateurs début 2024 pour la préparation de la séance de la commission permanente du 17 mai 2024.

Le SGA a accompagné les services dans ce développement avec la mise en place de sessions de formations spécifiques. Ainsi, depuis avril 2024, 600 dossiers d'assemblées et 694 délibérations ont été générés depuis cette nouvelle application métier.

Activité du SGA

En 2024, les élus se sont réunis à 55 reprises en instances départementales (Conseil départemental, commission permanente, commissions thématiques).

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Le binôme en charge du suivi des instances du Conseil départemental et de la commission permanente a été renouvelé. Dans ce cadre, la SGA a accueilli deux nouvelles collaboratrices en juin et octobre 2024. Également, la mission de gestion de la prévention des conflits d'intérêts dans les actes administratifs a été centralisée au sein du secrétariat.

CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ

Les 6 séances du Conseil départemental et les 8 séances de la commission permanente ont représenté une durée totale de près de 40 heures de réunions sur l'année 2024. 2 479 actes administratifs ont été gérés par le SGA, dont 213 décisions du Président et 923 délibérations (577 délibérations du Conseil départemental et 346 délibérations de la commission permanente), ainsi que 116 publications officielles sur le site du Département.



Direction du contrôle de gestion, de l'audit, d'évaluation des politiques publiques et mission Europe (DCGAE)

Audit

En 2024, la DCGAE a réalisé de nombreux audits sur Seine-et-Marne Attractivité, Seine-et-Marne Environnement, l'île de loisirs de Buthiers mais s'il faut en retenir un, c'est celui qui a été réalisé sur le SDIS77.

Le Département est le principal financeur du SDIS, service départemental d'incendie et de secours, à hauteur de 80 % de son budget, son financement était de 120,6 M€ en 2023. C'est un axe majeur de la politique de sécurité du Département.

Cela représente près de 9 % des dépenses de fonctionnement du Département.

Les demandes de financement du SDIS étaient très dynamiques pour les années à venir, +6 à 7 M€ par an, et non compatibles avec la trajectoire financière du Département.

Compte tenu de ces éléments, un audit a été réalisé par la DCGAE avec un prestataire spécialiste des SDIS pour pouvoir aboutir à des recommandations et un projet de convention.

Cette convention 2024-2026 permet :

- le **développement contenu des effectifs** et la maîtrise de la trajectoire des charges de personnel ;
- de **préserver le maillage des implantations** territoriales ;
- de **soutenir les investissements à venir**, en limitant la dynamique de la subvention du Département au SDIS.

Elle témoigne ainsi du soutien du Département au SDIS en consacrant **près de 375 M€** (fonctionnement et investissement) **sur 3 ans** à la politique publique départementale de sécurité civile.

Répartition du poids dans la croissance des recettes courantes de fonctionnement entre 2019 et 2023

1 % autre recette courante
18 % contribution du bloc communal

81 % contribution du Département



Mission Europe

BILAN PROGRAMMATION FSE 2015-2023

2024 permet de faire un bilan très positif du FSE, Fonds social européen, pour le Département sur la période 2014-2021 et React-EU, programme suite au COVID-19.

- Une **enveloppe initiale de 13,5 M€** allouée en 2014, abondée plusieurs fois par l'État.
- Une **enveloppe finale de 29,1 M€**.
- Des **remboursements de 28,9 M€** soit un taux de réalisation de **99,2 %**.
- Un nombre de **participants** dans les opérations cofinancées d'environ **25 000**, essentiellement des bénéficiaires du RSA.
- Une **centaine de dossiers traités** (conventionnés) pour 167 contrôles de service fait effectués (bilans intermédiaires et bilans finaux).

FINANCEMENT DES MOBILITÉS DOUCES AVEC LE FEDER



Le Département de Seine-et-Marne a répondu à un appel à projets de la Région Île-de-France pour cofinancer à hauteur de 40 % des travaux liés aux mobilités douces avec des fonds européens FEDER, Fonds européen de développement régional.

Dans le cadre de ce projet, le Département de Seine-et-Marne a répondu en tant que chef de file avec les communes de Meaux, Fontainebleau, Othis et la communauté d'agglomération de Melun Val-de-Seine.

Ces travaux ont financé des pistes cyclables et des ouvrages d'art dont celui de Perthes-en-Gâtinais.

Au total, 5,8 M€ de travaux ont été financés pour un montant de cofinancement FEDER de 2,27 M€ perçu en 2024. Bravo également à la direction des routes et à la sous-direction des politiques et de la programmation pour son implication dans ce dossier.

Finances départementales

Après la nette chute du taux d'épargne constatée en 2023 à 9,9 % (contre 20 % en 2022, 19,3 % en 2021 et 15,9 % en 2020), la diminution se poursuit en 2024 avec un taux d'épargne de 6 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement présentent une augmentation de 29 M€ soit +2,2 %, alors que les recettes réelles de fonctionnement diminuent cette année encore de 29,6 M€ (soit -2 %).

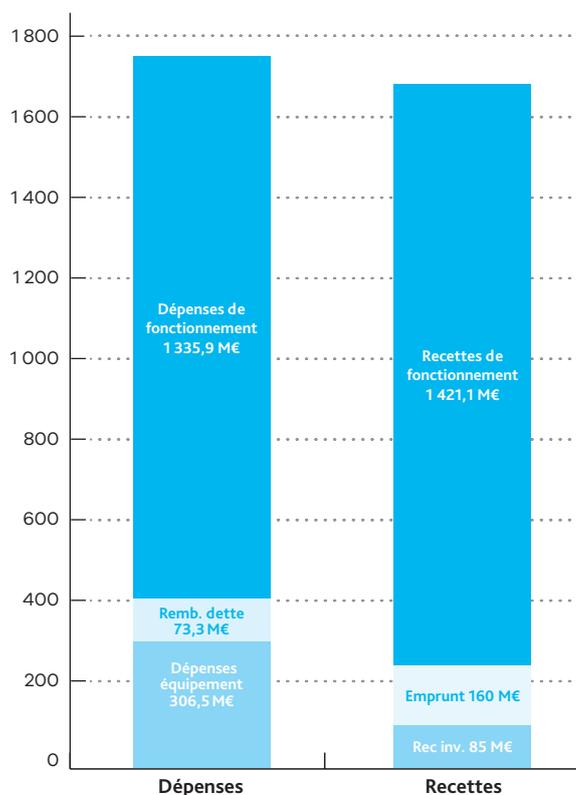
Dès lors, l'épargne dégagée sur la section de fonctionnement passe de 144,3 M€ au CA 2023 à 85,7 M€ au CA 2024.

Au total, le déficit de 2024 de 67,5 M€, se cumule avec l'excédent antérieur de 98,8 M€ pour conduire au résultat net disponible repris au budget supplémentaire 2025 à hauteur de 30,9 M€ soit 24,3 M€ après couverture des reports de 6,6 M€ (contre une affectation à 90,6 M€ en 2024, après couverture des 7,2 M€ de reports).

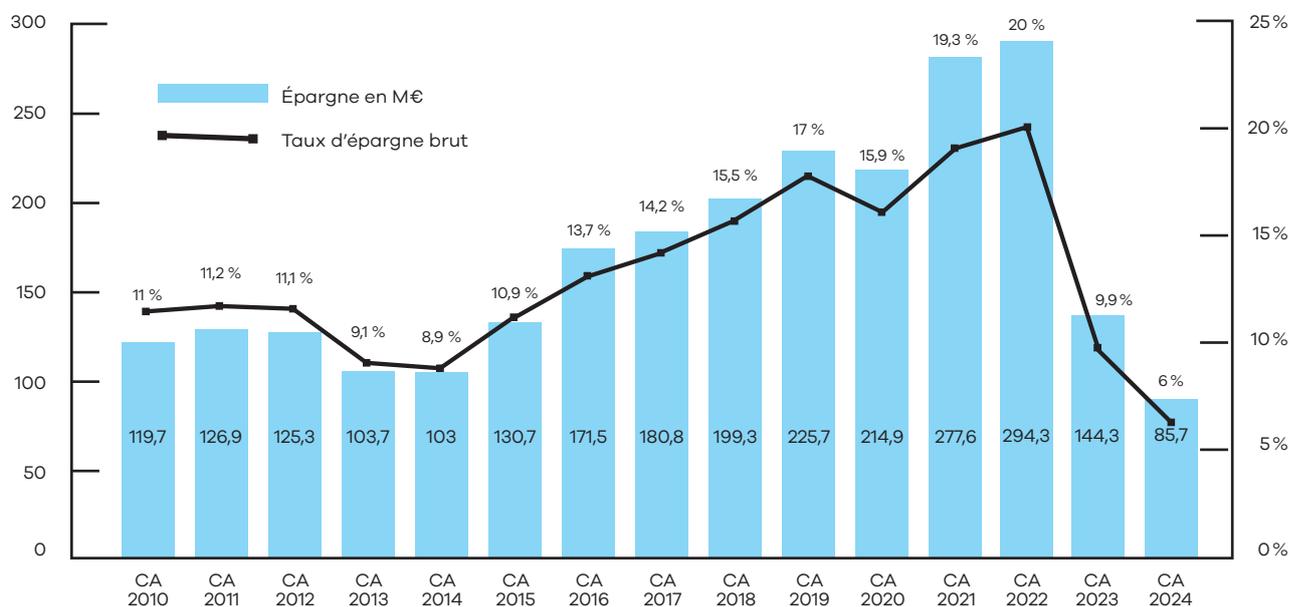
Dans le même temps, le stock de dette à long terme du Département a augmenté de 68 M€ en 2024, les remboursements (92 M€) étant inférieurs aux mobilisations d'emprunts à long terme (160 M€). Ce stock de dette à long terme s'établit à 633,5 M€ à fin 2024 (contre 565,5 M€ à fin 2023).

Avec une épargne dégagée sur la section de fonctionnement de 85,7 M€, le ratio de solvabilité (rapport entre le stock de dette à long terme et l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement) se dégrade à 7,4 ans, après 3,9 ans en 2023, 1,9 an en 2022 et 2,2 en 2021.

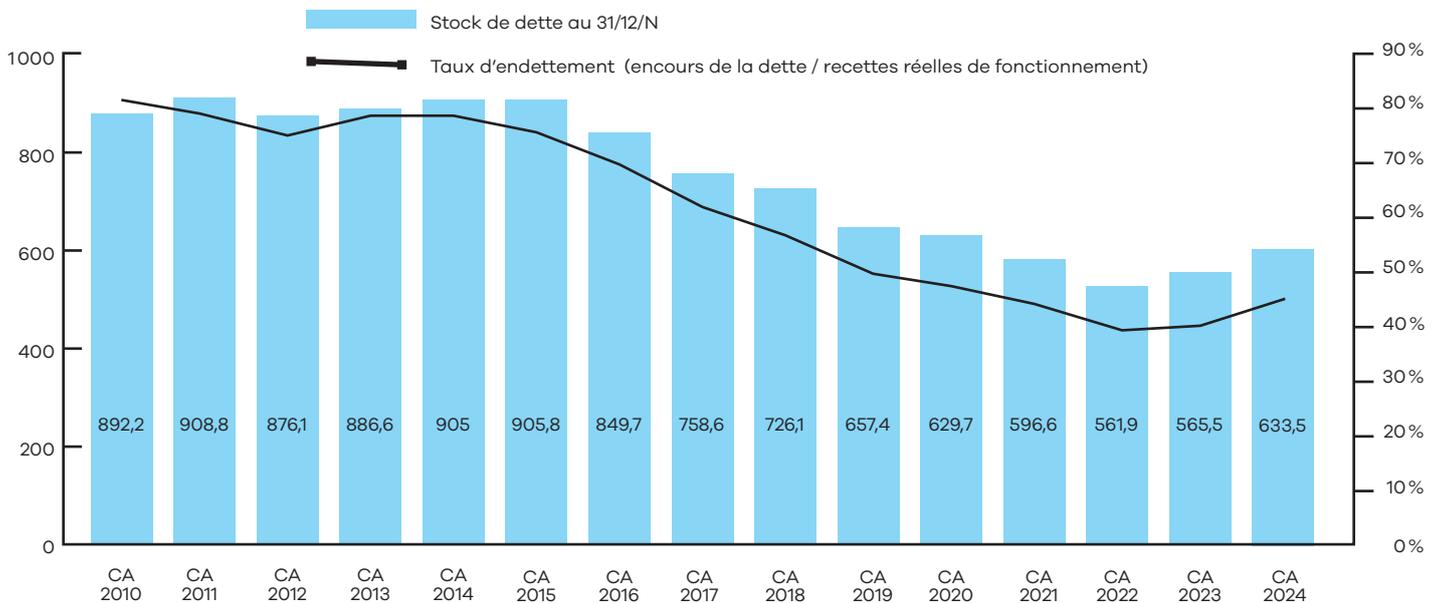
Équilibre du CA 2024



Évolution de l'épargne hors recettes exceptionnelles en 2012



Évolution de l'encours de dette (en M€) et du taux d'endettement



La diminution des **recettes de fonctionnement** en 2024, se poursuit. Elle est globalement de -2% avec la chute des DMTO (perte de 42,9 M€ par rapport à 2023 et de 136,8 M€ en cumul par rapport à 2022) et l'absence de dynamique de la TVA transférée pour le foncier bâti et la CVAE.

La progression des **dépenses de fonctionnement** reste contenue, +2,2% au total, avec des dépenses opérationnelles (hors fonds de péréquation et frais financiers) qui ont évolué de +2,8% (contre +11% en 2023). La hausse de 2023 était due au décalage sur 2023 des dépenses non réalisées notamment en matière de personnel suite à la cyberattaque intervenue fin 2022.

La **mission Solidarité** présente une progression de ses dépenses par rapport à celles de 2023 de 6,6% (+46,6 M€ pour un montant global de 755,8 M€).

Les dépenses destinées du **secteur enfance et famille** ont progressé de 6,4% soit +12,4 M€.

Les dépenses du **secteur autonomie** ont également nettement progressé : pour les personnes handicapées (+7,7% soit +14,2 M€) et pour les personnes âgées (+10,9% soit +11,1 M€).

De même les dépenses réalisées dans le **secteur de l'insertion** sont en hausse de 3,9% (soit +8,9 M€). Sur ce poste les allocations RSA expliquent cette hausse à hauteur de +2,4 M€.

Les dépenses de la **mission Aménagement** sont quasiment stables avec un montant de 201 M€ soit +0,8% (en volume +1,6 M€). Le secteur du développement territorial diminue de 1 M€ (soit -14,1%) et ceux des transports et de la protection de l'environnement de 0,1 M€ chacun. À l'inverse, les secteurs des routes +1,1 M€ (soit +9,1%) et de la sécurité +1,8 M€ (+1,5%) progressent en 2024.

Les crédits de la mission du **développement socio-éducatif et culturel** diminuent de 3,9 M€ (-5,6%) pour un montant global de 66,8 M€ dont près de 80% concerne l'éducation (52,8 M€). À signaler dans ce secteur la mise en place pour la première année du budget annexe dédiée à la restauration scolaire.

Les crédits de la **mission fonctionnelle** s'élèvent à 293,6 M€ et sont en diminution de -5,7% (-17,6 M€). Cette diminution n'est qu'apparente, elle est la conséquence du décalage en 2023 de règlement de frais de personnel suite à la cyberattaque.

Après plusieurs années de diminution et de stabilisation, les **frais financiers** progressent de 2,3 M€ (+13,7%) pour atteindre 18,8 M€ (contre 16,5 M€ en 2023).

La forte relance des **dépenses d'équipement** qui avait repris en 2023 se poursuit en 2024 pour atteindre le niveau de 306,5 M€, niveau historiquement élevé.

Les dépenses en faveur de l'**éducation**, dans les collèges (102,6 M€) demeurent le premier poste d'investissement, avec 33% des dépenses totales.

Les **investissements routiers** se traduisent dans le compte administratif 2024 par une dépense totale de 83,7 M€ (soit 27% des dépenses totales).

Le **secteur des transports** s'élève à 14 M€ porté par les dépenses liées au TZEN.

Les **réalisations en matière de développement local** représentent le troisième poste pour un volume de 34,4 M€.

Il faut mentionner une contribution de 19,9 M€ au **Fonds de solidarité interdépartemental d'investissement (FS2I)** (mais en contrepartie de cette dépense, le Département a perçu de ce même fonds 30 M€ en 2024).



Text on the upper wall panel, including a list of names and contact information.

seine & marne 77
DÉPARTEMENT
UN DÉPARTEMENT
POUR TOUS
SEINE-ET-MARNE

DÉPARTEMENT DE
SEINE-ET-MARNE

VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION

CA PA
DE L
Vallée d'

seine & marne 77
LE DÉPARTEMENT

SI
NUMÉRIQUE



DGAR

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE **L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES**



Cette année encore, la DGAR s'est attachée à mettre à disposition de l'ensemble des directions du Département ses ressources et ses expertises, dans un souci d'accompagnement, de conseil, de proximité et d'efficacité.

Au-delà de ses missions quotidiennes de bonne gestion des ressources, la DGAR a continué à faire évoluer son offre et s'est appliquée à mettre en œuvre la ligne stratégique forte de protection des agents du Département.

Au titre de l'accompagnement des autres DGA, la DGAR a participé activement aux projets structurants menés cette année, parmi lesquels la reprise des RN 4 et 36, l'événementiel organisé autour des Jeux olympiques, la consolidation du service d'accueil d'urgence des enfants, la création d'une plateforme d'approvisionnement à destination des collèges et plus largement le projet restauration scolaire. Ce dernier a fait l'objet d'un soutien technique et opérationnel au long cours de la part de l'ensemble des directions de la DGA, de l'organisation d'une task force départementale à la veille de la rentrée scolaire, au développement d'outils informatiques dédiés en passant par la mise à disposition des ressources de la plateforme téléphonique, la sécurisation du cadre juridique et des achats et l'allocation des renforts humains nécessaires au bon déroulement du projet.

Direction de l'achat, du patrimoine et des affaires juridiques (DAPAJ)

Achat

En adoptant son premier Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable (SPASER) en septembre 2024 à l'issue d'un travail de co-construction inter-directions, le Département poursuit ses engagements en faisant de ses achats un puissant levier en faveur de la transition écologique, de l'insertion sociale et du développement économique du territoire.



C'est au Safran à Brie-Comte-Robert que la 3^e édition du salon de l'achat co-organisée avec le SDIS et Habitat 77 a rencontré un vif succès avec le soutien de nombreux partenaires (Maximilien, Initiatives77, UGAP, chambres consulaires, fédérations professionnelles) et la présence d'une quinzaine d'acheteurs du territoire qui ont ainsi pu nouer des contacts avec les entreprises. Le Département y a présenté la programmation de ses achats, son SPASER et signé la charte relations fournisseurs et achats responsables (RFAR) en présence du médiateur des entreprises P. PELOUZET et du Conseil national des achats représenté par M. AUGÉ.

Sur la première année d'activité de la DAPAJ, de nouveaux outils structurants ont été mis en place pour à la fois répondre à la nécessaire sécurité juridique des procédures et à la rationalisation des process (circuits de validation et signatures internes, fiche contrôle RAO et organisation des CAO, conformité des fournisseurs, modalités de gestion des marchés en exclusivité DSIN, démarrage des paramétrages d'un SI achat, etc.).



Déontologie – démarche anti-corruption

Depuis juin 2024, les managers bénéficient du nouveau module de formation obligatoire sur la prévention des risques d'atteintes à la probité. À raison de deux sessions mensuelles, l'ensemble des managers sont ainsi formés afin de mieux maîtriser le cadre et accompagner leurs équipes.

Juridique - Assurances

En lien étroit avec la DRH, le service juridique et assurances a contribué à la refonte du formulaire de signalement en cas d'acte de violence, discrimination, suspicion d'harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes. Les juristes ont également actualisé le flyer dépôt de plainte afin de mieux accompagner les agents confrontés à cette démarche.

Sur le volet assurantiel, l'année 2024 a été marquée par les sinistres bâtimentaires liés aux événements climatiques qui n'ont pas épargné la Seine-et-Marne. Plusieurs collègues ont subi de lourds dégâts suite aux inondations. Comme de nombreuses collectivités, le Département a en conséquence vu son contrat d'assurance évoluer avec un avenant d'augmentation de 40 %.



Patrimoine

Des locaux départementaux situés à Villenoy, initialement gérés par une association dans le cadre d'un bail à construction, ont fait l'objet d'une mobilisation importante du service gestion du patrimoine afin de dénoncer le bail et en élaborer un nouveau avec le CNFPT afin d'y accueillir un centre de formation des policiers municipaux.

Direction des moyens généraux et de la sécurité (DMGS)

Des matériels d'impression plus performants au service de nos clients internes

En décembre 2024, les 4 machines Konica Minolta ont été remplacées par 3 machines Ricoh. Ce nouveau matériel permet de bénéficier des évolutions technologiques dans les métiers de l'imprimerie (support de grammages de papier plus élevés, formats, résolution d'impression, modules de finition en ligne, 5° couleur) et d'élargir en conséquence l'offre de service de l'imprimerie (impression en régie des calendriers 2025 et des cartes de vœux par exemple).



La plateforme téléphonique en soutien aux Seine-et-Marnais

Après plusieurs mois de difficultés techniques suite à la cyberattaque de 2022, les outils de pilotage de la téléphonie ont été renouvelés en 2024 avec le passage à Zoom Call center (au lieu de Cisco auparavant). Cela se traduit par une très nette amélioration du volume d'appels pris en charge par la plateforme téléphonique d'accueil, sur l'ensemble des sujets portés par le Département, avec un taux de décroché moyen de 80 %, stabilisé depuis septembre 2024.

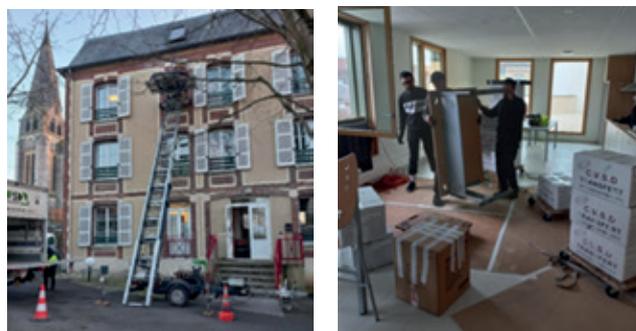
Renouvellement des prestations de service

Deux marchés phares du pôle services ont été renouvelés en 2024 : les marchés de nettoyage pour plus de 100 sites départementaux avec 5 lots dont 3 attribués à de nouveaux prestataires ainsi que les marchés de gardiennage humain et à distance avec un nouveau prestataire.



L'accompagnement des déménagements

Avec 43 déménagements pris en charge en régie et 14 opérations externalisées en 2024, le pôle services et les pôles événementiel et technique sont intervenus dans le cadre de travaux de rafraîchissement et de déménagements de plus grande ampleur, dont la DSIN pour le réaménagement de ses locaux, ou encore la préparation du déménagement des 80 agents de la MDS de Coulommiers dans leur nouveau bâtiment.



Déménagement externalisé de la MDS de Coulommiers

Le soutien de la logistique événementielle sur les JOP 24

Trois temps forts ont mobilisé l'équipe événementiel de la DMGS sur les JOP 2024 avec les relais de la flamme olympique à Meaux puis à Trilport et Fontainebleau mais également sur la fan zone de Chelles. Son savoir-faire s'est exprimé sur le montage des stands dédiés à l'installation d'un espace réception avec sonorisation ou encore avec le pavoisement de l'Hôtel du Département.

Consolidation des relations de travail pour les équipements du SDAUE

Avec une réunion de suivi tous les deux mois, les équipes de la DMGS et du SDAUE ont mis en place des relations de travail efficaces pour assurer l'équipement des différents sites des foyers de l'enfance répartis sur toute la Seine-et-Marne. Sujet nouveau pour la DMGS, ces échanges permettent de développer de nouvelles prestations au service de ce public (équipement en hébergement, cuisine, etc.).

Direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN)

Un réseau renforcé pour une administration plus efficace

Pour répondre aux besoins croissants en connectivité, la DSIN a engagé une refonte des infrastructures télécoms avec la migration vers un nouvel opérateur et le remplacement des anciennes liaisons ADSL par la fibre optique. Cette modernisation, qui concerne 84 sites, a permis d'augmenter considérablement les débits. Elle optimise également l'accès aux outils collaboratifs et aux services cloud, garantissant une meilleure continuité de service aux agents.

Des infrastructures modernisées pour un SI agile et sécurisé

Afin d'améliorer la gestion des données, la DSIN a renouvelé les baies de stockage centrales, offrant une capacité de 360 To avec un accès plus rapide aux fichiers et aux applications. Ces nouveaux équipements, plus compacts et économes en énergie, optimisent aussi la compression des données. La modernisation de la passerelle de sécurité du Département a renforcé la protection des flux de données échangés entre le réseau interne et Internet. La DSIN a migré les centres d'appels du Département vers la solution cloud Zoom Call Center. Cet outil unifié facilite la gestion des appels, améliore le suivi des interactions avec les usagers et propose des statistiques détaillées.



La cybersécurité renforcée par la sensibilisation et la formation

La protection des systèmes ne repose pas uniquement sur les infrastructures, mais aussi sur la sensibilisation des agents. Lors du Cyber-mois d'octobre 2024, la DSIN a déployé la solution Kamaé, permettant aux agents de se former aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité de manière interactive. Une cyber-olympiade, combinant escape game virtuel, challenges chronométrés et webinaires, a mobilisé de nombreux participants.



Un SI ouvert aux partenaires

Dans une démarche d'ouverture et de simplification des parcours administratifs, la DSIN a élargi l'accès au système d'information départemental à plusieurs partenaires clés. Depuis juillet 2024, les agents des points d'accès territoriaux (PAT) peuvent désormais accéder aux applications Solis SIGMAS, facilitant ainsi la gestion des dossiers et l'accompagnement des usagers. De la même manière, en septembre 2024, les associations aide vers l'emploi (AAVE) ont bénéficié d'un accès sécurisé aux applications Solis autonomie et MDPH, permettant de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires.

Modernisation des équipements numériques dans les collèges

La DSIN a accompagné la modernisation des équipements liés à la restauration scolaire, avec l'installation de distributeurs de plateaux et la mise à jour des systèmes TurboSelf. Les chefs de cuisine ont été équipés de tablette pour optimiser la gestion des commandes et des stocks. Un vaste plan de renouvellement du matériel informatique a permis le remplacement de 705 vidéoprojecteurs interactifs, ainsi que de 5100 PC fixes et 1800 portables, arrivés en fin de cycle. Par ailleurs, 20000 des 30000 postes du parc informatique ont été migrés vers la nouvelle Windows 11.

Direction des ressources humaines (DRH)

Mise en œuvre des bilans de parcours professionnels (BPP)

Le bilan de parcours professionnel a été déployé au Département courant 2024. Réalisé sur le temps de service de l'agent, il s'adresse aux fonctionnaires et contractuels sur poste permanent.

Alternant séances collectives et entretiens individuels, le BPP poursuit les mêmes finalités et objectifs que le bilan de compétences : permettre à l'agent d'analyser son parcours professionnel et ses motivations et l'aider à élaborer et mettre en œuvre son projet professionnel (et un projet de formation le cas échéant). Il est réalisé en interne par les conseillers en évolution professionnelle (CEP) de la DRH. Une première session a eu lieu à l'automne 2024 réunissant 8 agents de différentes directions. Elle a été évaluée très positivement.

Partenariat avec la DPMIPS pour accueillir des internes en médecine

En complément des actions menées par la DGAS pour garantir aux Seine-et-Marnais une offre de soins complète et de qualité dans un contexte de désertification médicale, la DRH a participé à un forum dédié aux internes de médecine générale en juin 2024, à la faculté de santé de la Sorbonne, et forme désormais ses médecins afin qu'ils bénéficient du statut de praticien agréé-maître de stage des universités et puissent accueillir des internes de médecine générale pour des stages de 6 mois. Quatre médecins sont formés à ce jour.

Mise en œuvre des bilans de parcours professionnels (BPP)

Le bilan de parcours professionnel a été déployé au Département courant 2024. Réalisé sur le temps de service de l'agent, il s'adresse aux fonctionnaires et contractuels sur poste permanent.

Alternant séances collectives et entretiens individuels, le BPP poursuit les mêmes finalités et objectifs que le bilan de compétences : permettre à l'agent d'analyser son parcours professionnel et ses motivations et l'aider à élaborer et mettre en œuvre son projet professionnel (et un projet de formation le cas échéant). Il est réalisé en interne par les conseillers en évolution professionnelle (CEP) de la DRH. Une première session a eu lieu à l'automne 2024 réunissant 8 agents de différentes directions. Elle a été évaluée très positivement.

Refonte de la journée d'accueil des encadrants

Afin de rendre la journée d'accueil des encadrants plus dynamique, le format préexistant a été repensé : présence des intervenants au long cours pour favoriser les échanges, proposition de quizz et d'une étude de cas sur la mise en place d'un nouveau projet. Cette nouvelle formule participative a été grandement appréciée au même titre que l'atelier collaboratif proposé dans l'après-midi sur le thème du maintien de la continuité en situation de crise.

Mise en place de la prévoyance

Tout au long de l'année 2024, la DRH a travaillé à la mise en place d'un contrat à adhésion obligatoire pour la protection sociale complémentaire, pour le risque prévoyance. Élaboration d'un cahier des charges, analyse des offres, sélection du prestataire, ce chantier a mobilisé plusieurs services de la DRH et des services RH déconcentrés. Ces travaux ont fait l'objet de présentations régulières aux organisations syndicales, en instances ainsi qu'auprès des directeurs. Depuis le 1^{er} janvier 2025, les agents sont couverts par ce contrat, pour les risques incapacité et invalidité, avec la possibilité de souscrire à des options pour améliorer le niveau de garanties. Une participation employeur de 50 % du montant de la cotisation est versée mensuellement aux agents.



DAPAJ

JURIDIQUE-ASSURANCES

67 **CONTENTIEUX ACTIFS** (hors DGAS)



- 14 CONTENTIEUX DITS « GÉNÉRAUX »
- 41 EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES DITS « RH »
76 % des contentieux généraux et RH sont gérés en interne
- 12 CONTENTIEUX ASSURANCES (pris en charge par la PNAS, assureur responsabilité civile)

271 **SINISTRES BÂTIMENTAIRES**

- 67 DANS LES BÂTIMENTS
- 181 DANS LES COLLÈGES
- 123 DANS LES SITES DU SERVICES DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL D'URGENCE

4 524 €
COÛT MOYEN
D'UN SINISTRE

ACHATS

31,56 %

FOURNISSEURS 77

50,18 %

MONTANT DES ACHATS

réalisés auprès d'entreprises 77
soit **173,81 M€**

40 % DE CLAUSE
D'INSERTION SOCIALE

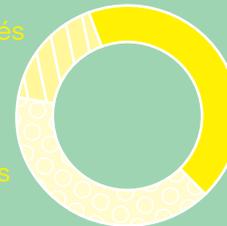
74 % DE CLAUSE
ENVIRONNEMENTALE

214 MARCHÉ LANCÉS

SUR **249** MARCHÉS NOTIFIÉS

DR
41 marchés
soit 17%

DABG
108 marchés
soit 43%



DAPAJ
100 marchés
soit 40%

DMGS



5 098 IMPRIMÉS
COMMANDÉS

2,9 M DE COPIES
(noir et blanc et couleur)

420 CONTRÔLES QUALITÉ
DES PRESTATIONS DE
NETTOYAGES

159 000
APPELS PRIS EN CHARGE

DSIN

INFRA

8 300 **SONDES DE SURVEILLANCE**

500 To **DE STOCKAGE DE DONNÉES**

ÉQUIPEMENTS DES AGENTS

1 940 **TÉLÉPHONES MOBILES**

354 **PC FIXES**

2 859 **PC PORTABLES**



ZOOM

1 049 519

messages tchat échangés

45 587 réunions organisées,
soit une moyenne de 125 réunions par jour

HOTLINE - ASSISTANCE EN LIGNE

24 815

nombre d'appels à la hotline



21 493

nombre d'appels terminés

DRH

INSTANCES DU DIALOGUE SOCIAL

31

INSTANCES PARITAIRES

44

RÉUNIONS DE TRAVAIL

et temps d'échanges
avec les organisations
syndicales

15 932

JOURS DE FORMATION RÉALISÉS

799 **RECRUTEMENTS**

54 **NOUVEAUX APPRENTIS**

712 **ENTRETIENS RÉALISÉS**
par les conseillers en évolution
professionnelle (CEP)

3 759 **AGENTS PARTIS AU MOINS UNE FOIS EN FORMATION**

8,46 % **TAUX D'EMPLOI DES BOETH** (bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés)



DGAS

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE LA **SOLIDARITÉ**



La direction générale adjointe de la solidarité (DGAS) joue un rôle central dans l'accompagnement des populations les plus vulnérables. Sa mission repose sur la mise en œuvre de politiques publiques adaptées à l'autonomie, à la protection de l'enfance, à la protection maternelle et infantile (PMI), à l'insertion sociale et à la lutte contre les exclusions. La solidarité est au cœur de notre quotidien, elle est développée dans chaque action et dans chaque service apporté à ceux qui en ont besoin.

Dans un contexte complexe et difficile, marqué par des défis économiques et sociaux, il est essentiel de saluer l'engagement des équipes de la DGAS, qui continuent de mener leurs missions avec un dévouement constant.

En 2024, nous pouvons souligner quelques actions saillantes de la politique de solidarité menée par le Département : le lancement du dossier unique de maintien à domicile, facilitant la reconnaissance des évaluations de la perte d'autonomie des seniors, en collaboration avec la CNAV et la MSA, le développement de l'offre de services en PMI, à travers le plan écran, la consultation écrans, et l'élargissement de l'IVG médicamenteuse, l'application de la Loi plein emploi pour favoriser l'insertion professionnelle ou encore la campagne de recrutement des assistants familiaux, indispensable pour accompagner les enfants et adolescents. Ces actions témoignent de notre volonté de répondre toujours mieux aux besoins de nos concitoyens.

Direction de l'autonomie (DA)

L'adoption par l'assemblée départementale du deuxième *Schéma de l'autonomie 2024-2028* a été suivie de plusieurs actions favorisant tant le maintien à domicile que l'entrée en établissement des personnes en perte d'autonomie.

La programmation des « habitats adaptés-partagés-inclusifs » est déjà devenue une réalité pour 383 personnes en différents points du territoire. D'autres projets sont encore attendus pour les années à venir.

Le Département a engagé la « dotation qualité » pour 29 services d'aide à domicile, un accompagnement qui sera reconduit sur plusieurs années auprès des professionnels s'engageant sur des actions nouvelles, notamment en accompagnement des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités, des interventions sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés ou encore contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire, ou de soutien aux aidants des personnes accompagnées, d'amélioration de la qualité de vie au travail des intervenants et de lutte contre l'isolement des personnes accompagnées. Cette dotation qualité fait l'objet d'une compensation financière intégrale par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Pour favoriser une meilleure coordination entre les professionnels qui œuvrent pour le maintien à domicile de la personne âgée, une convention entre la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAV) et le Département de Seine-et-Marne a renouvelé notre dispositif de reconnaissance mutuelle des évaluations du besoin d'aide des personnes âgées

sur les territoires des maisons départementales des solidarités (MDS). Ce dispositif demeure inédit à cette échelle en Île-de-France. Dans le cadre du nouveau formulaire national de demande du maintien à domicile, que la demande soit traitée par le Département ou par une caisse de retraite partenaire (CNAV, MSA, fonction publique), une seule visite est nécessaire.

Acteur du Plan régional « inclus'IF 2030 », le Département a autorisé 3 des 7 projets retenus en début d'année. Ce sont déjà 15 places supplémentaires de foyers de vie ouvertes en 2024 et 18 autres places en structures médicalisées.

Et pour prendre en compte le vieillissement des personnes en situation de handicap, le Département, avec l'agence régionale de santé, a financé la création d'unités dédiées aux personnes handicapées vieillissantes au sein d'EHPAD (établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes) afin de proposer une prise en charge adaptée à ces publics. Ces 27 premières places seront suivies d'autres ouvertures à compter de 2025 dans le cadre du schéma de l'autonomie.



Direction de la protection maternelle infantile et de la promotion de la santé (DPMIPS)

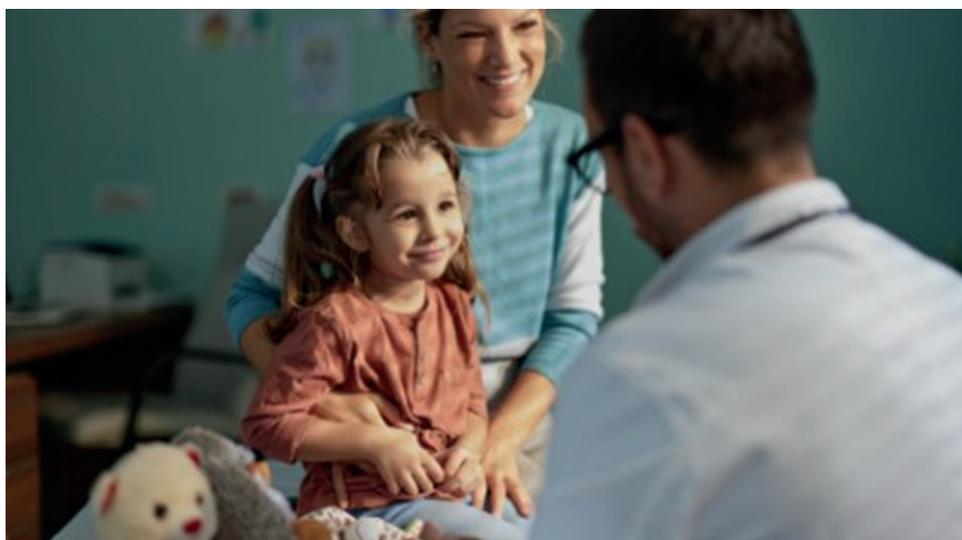
En 2024, la direction de la PMI et de la promotion de la santé (DPMIPS) a travaillé avec ses 14 services de PMI et santé sexuelle (PMI2S) en MDS afin de développer, moderniser, harmoniser et rendre plus visible son offre de services.

Sur le volet pédiatrie, la formalisation de la consultation de puéricultrice, démarrée en 2022 est aboutie. Lors de cette consultation, les puéricultrices rencontrent les enfants de 0 à 6 ans pour un examen préventif complet. Les enfants peuvent alors être orientés vers un médecin en cas de trouble médical repéré et pour les vaccinations. Ce fonctionnement a une double plus-value : d'une part, faire bénéficier un maximum d'enfants d'un examen complet et répondre aux questions et inquiétudes des parents liées à la vie quotidienne et au développement physiologique de leur enfant et d'autre part optimiser les ressources médicales sur les situations complexes.

Pour répondre toujours mieux aux besoins exprimés par les familles, les services de PMI ont mis en place, cette année, une consultation de puéricultrice dédiée à la lutte contre la surexposition des jeunes enfants aux écrans (0-6 ans). Dans chaque MDS, une puéricultrice spécifiquement formée sur cette problématique, peut recevoir les enfants, repérer et prendre en charge les troubles provoqués par les écrans sur les tout-petits et accompagner les familles. C'est une première en France. La DPMIPS est à disposition pour proposer aux partenaires de la petite enfance des actions de sensibilisation des professionnels et du grand public.

Sur le volet santé sexuelle, l'année 2024 a permis la poursuite de la mise en place de l'IVG médicamenteuse dans les services de PMI2S. La mise en œuvre sur le département a débuté en 2015 à la PMI de Noisiel, puis en 2022, dans celles de Lagny-sur-Marne et Chelles. En 2024, le projet prend forme dans les PMI de Coulommiers, Nemours et Meaux, grâce au recrutement de conseillères conjugales et familiales sur les postes vacants et suite à la formation des professionnels médicaux à la pratique de l'échographie d'aide au diagnostic (datation et localisation de la grossesse). D'autres PMI sont en cours de réflexion, afin d'étendre cette offre de soin pour les femmes souhaitant recourir à une IVG médicamenteuse.

Pour mémoire, les consultations de PMI et santé sexuelle sont gratuites pour tous les usagers.



Direction de l'insertion de l'habitat et de la cohésion sociale (DIHCS)

La mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi

La Loi pour le plein emploi promulguée le 18 décembre 2023 vise à améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi, dont les allocataires du RSA, et à permettre l'accès ou le retour à l'emploi à chacun grâce à une inscription automatique pour tous à France travail effective depuis janvier 2025.

Les ambitions de cette loi se traduisent sur le terrain par une entrée dans le parcours plus rapide, un accompagnement intensifié des demandeurs d'emploi ainsi qu'une coopération renforcée entre les acteurs de l'insertion emploi (conseils départementaux, France Travail, Cap emploi, missions locales, etc.).

Les équipes de la DIHCS se sont mobilisées tout au long de l'année 2024 pour mettre en œuvre d'ici 2027, les exigences de cette loi qui impacte l'organisation et les pratiques des services sur différents points :

Les modalités d'orientation

De nouvelles procédures ont été mises en place afin d'orienter les personnes vers les organismes référents les plus adaptés (France Travail, les associations d'accompagnement vers l'emploi et les maisons des solidarités). Pour le Département, cette inscription généralisée représente environ 200 personnes supplémentaires par mois.

L'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi, dont les allocataires du RSA

Les accompagnements professionnel, socioprofessionnel et social continuent d'être proposés aux demandeurs d'emploi via la mobilisation d'heures d'activités dont le volume peut varier selon la situation de la personne suivie.

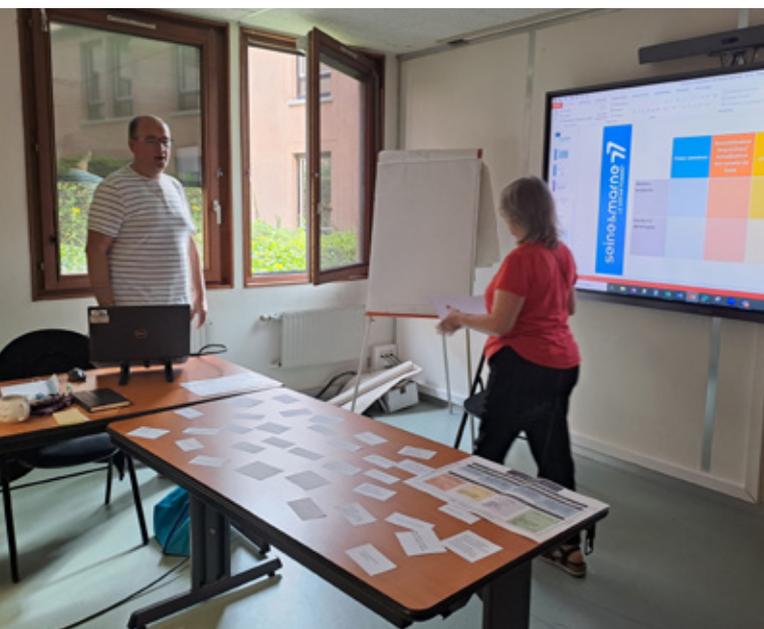
De nouveaux outils sont à disposition des professionnels pour accompagner les demandeurs d'emploi : un diagnostic global socioprofessionnel basé sur un référentiel commun à tous les organismes d'insertion emploi et un nouveau contrat d'engagement qui remplace l'ensemble des contrats existants à signer dans un délai d'un mois après l'orientation ou le diagnostic. Le parcours de l'allocataire du RSA est dorénavant réinterrogé tous les 6 mois. L'accès aux informations relatives aux personnes suivies se fera via le système d'information commun à venir.

Un système de sanctions graduées

En cas de non-respect des droits et devoirs de la part de l'allocataire du RSA, la loi prévoit, les sanctions graduées suivantes : une suspension-remobilisation, une suppression et une radiation de la liste des demandeurs d'emploi. Néanmoins, le Département a la possibilité d'émettre des sanctions plus souples ou plus sévères. Des décrets précisant les modalités de ces sanctions sont attendus pour le mois de juin 2025.

La gouvernance multi-partenariale dédiée en cours d'installation

La nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi organisée sous la forme de comités de pilotage coprésidés par l'État et les collectivités territoriales à chaque échelon territorial, est en cours d'installation en Seine-et-Marne. Ainsi, le premier comité départemental pour l'emploi s'est tenu le 1^{er} avril 2025.



Direction de la protection de l'enfance et de la famille (DPEF)

Le Conseil départemental de Seine-et-Marne lance une campagne de recrutement pour renforcer les équipes d'assistants familiaux.

Pour assurer un accompagnement de qualité aux enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE), le Conseil départemental de Seine-et-Marne lance une campagne de recrutement destinée aux particuliers souhaitant devenir assistants familiaux. Cette initiative vise à renforcer les équipes et à garantir un cadre familial bienveillant pour les enfants et les jeunes accueillis.

Être assistant(e) familial(e) est bien plus qu'un emploi ; c'est un engagement au service des enfants et des jeunes. Ces professionnels accueillent à leur domicile, de façon permanente ou temporaire, des mineurs et jeunes majeurs jusqu'à 21 ans qui ne peuvent rester dans leur famille.

Pour devenir assistant(e) familial(e), il suffit d'obtenir un agrément délivré par le Département et de suivre une formation obligatoire. Le Département accompagne chaque nouvel assistant familial en lui fournissant les outils et le soutien nécessaires pour bien accueillir les enfants, en lien avec une équipe de professionnels (travailleurs médico-sociaux, psychologues) dédiée à l'accompagnement de l'enfant et de sa famille d'accueil.

Les personnes intéressées doivent être prêtes à s'investir pleinement dans l'accueil des enfants. Ce métier demande une disponibilité importante, un logement adapté, ainsi qu'un sens de l'écoute et de la bienveillance. L'assistant familial joue un rôle central dans le parcours de vie des enfants accueillis, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé pour assurer sa mission.

La campagne de recrutement a eu lieu tout au long de l'année par différents modes de communication : 200 spots de radio sur Évasion FM, des articles dans *Diapason* et *La République de Seine-et-Marne*, des affiches sur les abris bus du Département, des diffusions d'une vidéo d'un couple d'assistants familiaux sur les réseaux sociaux comme LinkedIn, Instagram, Facebook et TikTok, et de la publicité sur les sacs à pain avec 230 boulangeries partenaires qui ont distribué 115 000 sacs à pain.

L'objectif de cette campagne est le recrutement de 70 assistants familiaux sur l'ensemble du territoire afin d'accompagner au mieux les enfants de l'aide sociale à l'enfance.



DPMIPS

PÉDIATRIE

5 642 enfants en consultation
MÉDICALE DE PÉDIATRIE

11 812 enfants en consultation
PUÉRICULTRICE

4 691 ACTES DE
VACCINATION
EFFECTUÉS



SANTÉ DE LA FEMME SANTÉ SEXUELLE

2 997 ENTRETIENS EN
SANTÉ SEXUELLE

1 162 ENTRETIENS
PRÉNATAUX
PRÉCOCES

10 ACTIONS DE
DÉPISTAGE

157 IVG
MÉDICAMENTEUSES RÉALISÉES

563 INTERVENTIONS DE
SENSIBILISATION
à la vie affective et sexuelle auprès
de collégiens et adolescents

ASSISTANTS MATERNELS

7 227 AM SUIVIS
dont **400** nouvellement agréés

EAJE

18
VISITES D'ACCOMPAGNEMENT

158
VISITES DE SUIVI

11
VISITES D'ENCADREMENT

17
VISITES DE CONTRÔLE

207
EAJE
SUBVENTIONNÉS

7 401
PLACES
SUVENTIONNÉES

238 ENFANTS EN
SITUATION DE
HANDICAP

21 EAJE LABELISÉS
« AVIP »



DIHCS



RSA

STABILISATION MOYENNE

DU NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES
DU RSA

29 923 FOYERS

210 BUDGET
ALLOCATION
M€

HABITAT

6 611 PERSONNES AIDÉES
dans le cadre du FSL
dont **56%** pour l'acquittement
de factures d'énergie

173 MÉNAGES AIDÉS
au titre de l'amélioration
de l'habitat

INSERTION

196 833 €

AIDES INDIVIDUELLES
attribuées dans le cadre du FAJ

1,19 million €

investis pour
L'INSERTION DES JEUNES

441 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
vers la mobilité

599 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
dans leur recherche
d'un mode d'accueil

DA

377

SIGNALEMENTS PLATEFORME
PERSONNES MAJEURES VULNÉRABLES

BÉNÉFICIAIRES :

PCH 5882

APA-E 6138

APA-D 12146

ASH PA/PH 3914



DPEF

383 ASSISTANTS
FAMILIAUX
pour **745** accueils

6 849 ENFANTS
BÉNÉFICIAIRE D'UNE
MESURE DE L'ASE

3 505 ENFANTS
CONFIÉS À L'ASE
dont **789** MNA

2 828 JEUNES ENTRÉS
DANS L'ASE



DGAA

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE **DE L'ENVIRONNEMENT,
DES DÉPLACEMENTS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**



En 2024, la direction générale adjointe de l'environnement, des déplacements et de l'aménagement du territoire (DGAA) a poursuivi son action au service des politiques publiques de développement des territoires : déploiement du Plan collège, livraison d'une nouvelle maison départementale des solidarités à Coulommiers, appui aux collectivités via une politique contractuelle dynamique, rénovation des RD 1004 et 1036 intégrées au réseau routier départemental le 1^{er} janvier 2024, adoption d'une stratégie de lutte contre les dépôts sauvages...

La DGAA s'est également illustrée aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 ! La réalisation de la Liaison Sud de Chelles a permis un meilleur accès à la base de Vaires-sur-Marne ; et nous sommes fiers que le laboratoire départemental d'analyses de Seine-et-Marne ait joué un rôle de premier plan en assurant le suivi de la qualité de l'eau du bassin olympique de Vaires-sur-Marne, de la Seine et de la Marne à Paris.

Au cœur des mutations structurelles du territoire avec les travaux du TZEN2 ou le travail d'élaboration de schémas structurants pour les espaces naturels sensibles (SDENS) et le Plan départemental de l'eau (PDE), la DGAA œuvre plus que jamais à dessiner la Seine-et-Marne de demain : attractive et résiliente.

Direction de l'architecture, des bâtiments et des collèges (DABC)

Poursuite du Plan collège

LA LIVRAISON DES TRAVAUX DE CONFORTATION DU COLLÈGE « JOSÉPHINE BAKER » DE BUSSY-SAINT-GEORGES

Ce collège a fait l'objet de travaux de confortation suite à sa fermeture en 2017 pour des raisons structurelles. Des travaux pour en améliorer le fonctionnement, lui redonner une nouvelle identité et l'adapter aux évolutions réglementaires ont également été intégrés. Livré en septembre 2024, il accueillera des élèves à partir de septembre 2025.

15 mois de travaux
11,5 M€

*Pilotage de l'opération :
Vincent Perrino, adjoint au chef du service
des constructions et des réhabilitations*



LE LANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU DEUXIÈME COLLÈGE DE SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

Les études démographiques ont fait apparaître le besoin de construire un collège d'une capacité de 800 élèves sur la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry. Les travaux ont démarré en septembre 2024 pour une ouverture du collège dès la rentrée de septembre 2026.

31,85 M€

*Chargé d'opération pilote :
François Le Gall*



*Perspective du futur collège
de Saint-Fargeau-Ponthierry*

LE DÉPARTEMENT POURSUIT ÉGALEMENT DES OPÉRATIONS IMPORTANTES DANS LES COLLÈGES EXISTANTS

- **L'extension du collège « Louise Michel »** à Faremoutiers (6,3 M€) pour ouvrir 300 places supplémentaires.
- **Le programme de rénovation du collège « Fernand Gregh »** à Champagne-sur-Seine a été approuvé en séance du 5 avril 2024.
- **L'extension de la salle des professeurs**, des aménagements intérieurs pour accueillir une division UEE et une classe ULIS, la construction d'un nouveau CDI et d'une salle de permanence du collège « Stéphane Mallarmé » à Fontenay-Trésigny (1,5 M€).



*Extension
du collège
Louise Michel
à Faremoutiers*

La reprise des contrats de maintenance sécurité des collèges par le Département

Les contrats de maintenance sécurité étaient gérés directement par les collèges. Après une expérimentation réalisée ces dernières années, le Département a décidé de généraliser la reprise de ces contrats sur tous les collèges dès le 1^{er} janvier 2025.

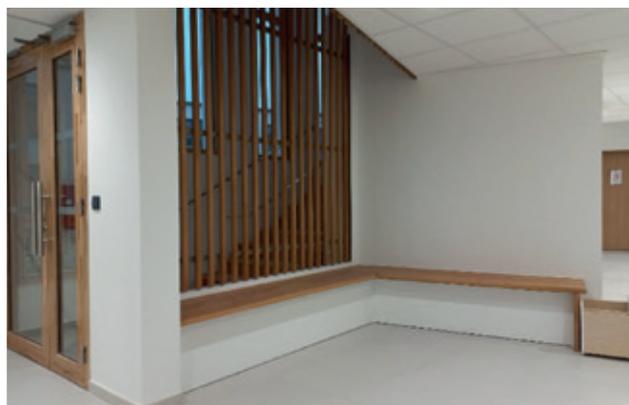
L'année 2024 a permis de préparer les dispositions de ces contrats, de communiquer et d'accompagner les collèges. Ce projet est piloté par David Rischard, chef du service de la sécurité.

Une nouvelle maison départementale des solidarités (MDS) à Coulommiers

La MDS de Coulommiers était installée depuis 1993 dans les locaux d'une ancienne gendarmerie. Le site, devenu trop exigu et inadapté à l'accueil du public, a nécessité la reconstruction de la MDS sur un nouveau site afin de l'agrandir.

Livraison : décembre 2024
13,19 M€

Chargée d'opérations pilote :
Sandra Antunes



Poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments recevant du public aux personnes handicapées

156 établissements recevant du public (ERP) sont inscrits dans l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) prévu jusqu'en décembre 2027. Fin 2024, 56 % des ERP sont accessibles.



Direction de l'aménagement et du développement des territoires (DADT)

Politique contractuelle et bouclier de sécurité

Le Département propose plusieurs dispositifs à destination des communes et intercommunalités afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets d'investissement :

- le FER et le Contrat rural (CoR) cofinancé par la Région Île-de-France, pour les communes de moins de 2 000 habitants ;
- le Fonds d'aménagement communal (FAC) à l'attention des communes de plus de 2 000 habitants ;
- le Contrat intercommunal de développement, pour les 23 EPCI seine-et-marnais.

À cela s'ajoute le « Bouclier de sécurité » créé en 2022, afin d'aider les collectivités dans leurs projets d'équipement des polices municipales et de vidéo-protection. En 2024, 88 dossiers ont été attribués au titre du bouclier de sécurité pour un montant total de 1,49 M€ :

- 39 dossiers pour l'installation de vidéo-protection pour 1,11 M€ ;
- 21 dossiers pour l'acquisition de véhicules pour 0,30 M€ ;
- 28 dossiers pour les équipements de polices municipales et intercommunales pour 0,08 M€.

Année record pour le Fonds d'équipement rural (FER)

Le FER est un dispositif départemental, créé en 2016, destiné à soutenir les près de 370 communes rurales de moins de 2 000 habitants et les syndicats de moins de 2 000 habitants dans leurs projets d'investissement.

À raison d'une demande par an et par commune, cet outil leur permet de réaliser des projets à court terme comme l'acquisition de matériels, mais également d'accompagner des projets de plus grande envergure telle que des aménagements d'espace public, en lien par exemple avec un contrat rural. L'aide départementale s'élève de 30 à 50 %, en fonction de la nature des travaux, d'un montant d'opération plafonné à 100 000 €.

Depuis son lancement, 1822 projets ont été adoptés pour un montant total de subvention de 40,49 M€.

252 dossiers ont été déposés lors de la campagne FER 2024 dont :

- 219 dossiers adoptés pour 4,29 M€ ;
- 29 dossiers adoptés financés au titre des amendes de police pour 0,7 M€ ;
- 4 dossiers abandonnés.



Répartition des thématiques des 248 dossiers adoptés

Thématiques	Nbre dossiers	Montant
Voirie	62	1,61 M€
Espace public	58	1,10 M€
Bâtiment scolaire	51	0,86 M€
Bâtiment public	50	0,94 M€
Équipement sportif	10	0,19 M€
Logement	6	0,10 M€
Patrimoine	6	0,05 M€
Santé	3	0,10 M€
Commerce rural	2	0,04 M€

Direction des transports (DT)

TZEN2 dans Melun

Plusieurs travaux préparatoires (réseaux concessionnaires assainissement, gaz, télécom, etc.) débutés en 2023 sont terminés et font place à la création de la nouvelle voie pour la ligne de bus à haut niveau de service.

- **RD 605** : les travaux lancés en avril 2024 entre Beauregard et l'échangeur de Rubelles, se poursuivront jusqu'en février/mars 2025.



- **Rue Branly** : les travaux ont démarré mi-mai suite aux travaux préparatoires.
- **Rue Péguy** : les travaux ont débuté fin 2024.

Dans le centre-ville.

- **Le réaménagement de la place Saint-Jean** mené par la ville de Melun depuis septembre 2024 s'accompagne de la création de la plateforme Tzen 2, avec une maîtrise d'ouvrage déléguée à la Commune. La fin des travaux est prévue en septembre 2025.



- **Le projet d'aménagement de l'avenue Thiers** a été repris en 2024 pour intégrer des pistes cyclables. Le calendrier de démarrage des travaux a été revu, pour un lancement en avril 2026.



Rencontres intercommunales sur le Transport à la demande (TàD)

En 2023, la Seine-et-Marne comptait 30 services de TàD dont 12 soutenus ou subventionnés par, le Département pour environ 0,6 M€.

Souhaitant recueillir l'avis des territoires sur le fonctionnement du service, les rencontres bilatérales ont fait ressortir 4 besoins majeurs :

- amélioration de l'offre vers les pôles de santé ;
- clarification des rôles entre acteurs locaux, opérateurs et autorité organisatrice ;
- amélioration de la communication et de la fiabilité du service ;
- adaptabilité du service aux besoins spécifiques de soirée et de week-end.

PAM régional



Le service de mobilité PAM se transforme avec une régionalisation visant à harmoniser les critères d'éligibilité, élargir l'accès, réduire les coûts pour les usagers et améliorer la qualité de service. Cependant, des défis persistent en matière de ponctualité et d'organisation des courses, nécessitant un dialogue constant avec les usagers et associations.

Le PAM77 a été régionalisé en février 2024. Dès le 1^{er} mois, le service a enregistré +2,52 % d'usagers seine-et-marnais. Fin 2024, 2505 Seine-et-Marnais étaient inscrits, dont 15 % de nouveaux usagers, attirés par la stabilisation des critères d'éligibilité, la couverture de besoins non pris en charge jusqu'alors et une tarification permettant à certaines franges de population d'accéder au service.

750 000 courses réalisées à l'échelle régionale en 2024, dont 72 % d'usagers occasionnels
Coût = 54 M€
Participation du Département = 1,95 M€/an

Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture (DEEA)

Le laboratoire départemental d'analyses mobilisé pour les JO



Lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le laboratoire départemental d'analyses de Seine-et-Marne a joué un rôle important en assurant le suivi de la qualité de l'eau du bassin olympique de Vaires-sur-Marne, site des compétitions de canoë-kayak et d'aviron, ainsi que de la Seine et de la Marne à Paris pour les épreuves de Triathlon et de nage marathon.

Adoption de la stratégie de lutte contre les dépôts sauvages

Le Conseil départemental a adopté le 21 juin 2024, sa stratégie départementale de lutte contre les dépôts sauvages en Seine-et-Marne qui s'articule autour de trois axes principaux : **observation** ciblée via un observatoire partagé ; **sensibilisation et répression** en partenariat avec les forces de l'ordre et les institutions judiciaires ; **résorption des dépôts** grâce à des conventions facilitant l'accès aux déchetteries.

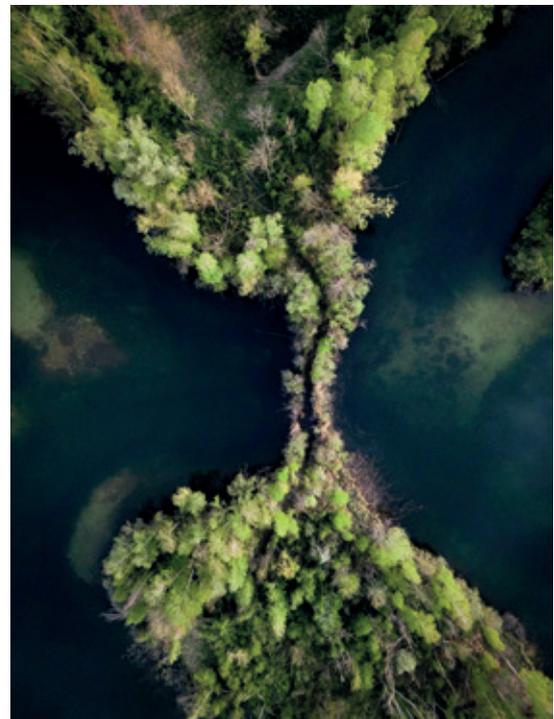


Le service public de la rénovation de l'habitat (SPRH)

En décembre 2024, le Conseil départemental a acté son nouveau rôle de coordinateur du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH), succédant au programme national d'accompagnement à la rénovation énergétique et qui sera effectif à partir du 1^{er} janvier 2025. Cette nouvelle coopération avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et les intercommunalités permettra une harmonisation des actions de rénovation énergétique et sociale de l'habitat sur le territoire. Le Département veillera à l'accompagnement et l'animation des guichets uniques France Rénov', à la mobilisation des professionnels et au partage des données relatives à la rénovation de l'habitat.

Élaboration du Schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS)

La rédaction du 2nd Schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS) de Seine-et-Marne 2025-2037 a été engagée en 2024 et sera approuvée en 2025. Il orientera dans la durée les démarches d'acquisition foncière, d'ouverture au public et de gestion des sites naturels tout en renforçant l'appui technique et financier aux collectivités dont les ENS sont d'intérêt écologique majeur.



Élaboration de la stratégie 2025-2030 du Plan départemental de l'eau (PDE)

Depuis 2006, le Département de Seine-et-Marne et ses partenaires se mobilisent pour préserver la ressource en eau à travers trois Plans départementaux de l'eau (PDE) successifs. En 2024, un nouveau plan a été élaboré, sous pilotage du Département pour la période 2025-2030, visant à renforcer la collaboration entre les acteurs concernés et à définir des objectifs et une gouvernance adaptés aux enjeux actuels, notamment les impacts du changement climatique déjà palpables sur notre territoire, en témoignent les terribles inondations de 2024 sur les bassins versants des Petit et Grand Morin.

Direction des routes départementales (DR)

Réfection RD 1004/1036

ex-RN 4 et RN 36

Les routes nationales 4 et 36 sont devenues départementales le 1^{er} janvier 2024.

Le Département a engagé d'importants travaux sur ces deux axes majeurs du territoire rebaptisés RD 1004 et 1036, pour la sécurité et le confort des usagers. Face à un trafic poids lourds particulièrement important ayant engendré de lourdes dégradations, le renforcement et la réfection de ces nouvelles routes départementales ont été définis comme prioritaire.

En 2024, les efforts se sont concentrés sur la réfection de plusieurs sections. Au total, près de 27 km de routes ont été rénovées entre les mois d'avril et novembre 2024 sur les cantons de Provins, Fontenay-Trésigny, Serris et d'Ozoir-la-Ferrière. Sur le canton de Melun, des travaux de renforcement et de sécurisation ont également été réalisés entre Crisenoy et Saint-Germain-Laxis.

Liaison Sud de Chelles

La dernière étape du projet a vu la réalisation d'un nouveau barreau de 500 mètres entre le chemin du Corps de Garde (RD 34a) et le chemin des Carriers. Achevée en avril 2024, cette nouvelle route, incluant la création d'un pont de franchissement du canal de Chelles, a permis un meilleur accès à la base de loisirs de Vaires-sur-Marne durant les JOP 2024. La phase optionnelle, comprenant la reconversion de la ruelle aux Loups en voie verte, a débuté en octobre 2024 et s'achèvera en mars 2025.

Coût total opération = 8,2 M€
Financement : Département, Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, Ville de Chelles et Région Île-de-France



Barreau A4-RD 96

Le barreau routier A4-RD 96 a été créé pour soulager la voirie locale, notamment la RD 406 qui traverse la commune de Bailly-Romainvilliers et pour améliorer la circulation autour de l'échangeur n° 18 (accès A4 et « Villages Nature »). Après un démarrage du chantier en août 2023, le demi-barreau a été mis en service le 13 décembre 2024. Une seconde phase de travaux reliant la RD 96 à la RD 1036 sera réalisée ultérieurement.

Coût opération = 6,4 M€
Financement : Département, État et Région Île-de-France.



Réparation du pont de Luzancy, premier pont en béton précontraint au monde !

Véritable richesse du patrimoine Seine-et-Marnais, le pont de franchissement de la Marne situé sur la RD 402 à Luzancy a subi une cure de jouvence.

Conçu par Eugène Freyssinet et construit entre 1941 et mai 1946 par l'entreprise Campenon Bernard, il est emblématique de l'histoire des ponts car « on utilise pour la première fois, de manière globale et révolutionnaire, les avantages du béton précontraint (béton comprimé par des câbles tendus) dans le projet et dans l'exécution ». Rendus nécessaires au regard des pathologies observées, les travaux ont permis de « recaler » le tablier du pont et de réduire les surcharges routières. Une voie verte a été créée pour laisser plus d'espace aux mobilités actives et les conditions de circulation ont été modifiées au profit d'un alternat avec feux tricolores.

Coût total opération = 923 000 €
Financement : 100 % Département de Seine-et-Marne

DT

148 CIRCUITS SCOLAIRES SPÉCIAUX

pour 8 250 élèves
pour 10,65 M€

Budget
de

2,3
M€

14 LIGNES
SEINE-ET-MARNE
EXPRESS
ET LE CITALIEN

42 352 BÉNÉFICIAIRES
DU FORFAIT
IMAGINE'R
SUBVENTIONNÉS

36 728 collégiens et
5 624 boursiers collégiens et lycéens
pour 10,9 M€

2 456

ÉLÈVES EN SITUATION
DE HANDICAP TRANSPORTÉS

année scolaire 2024-2025 pour 20 M€

1 400 circuits transport scolaire adapté

17 758 CARTES AMÉTHYSTE

+32 % par rapport à 2023
pour 3,9 M€ +3 % par rapport
à 2023

DR

92,5 M€

BUDGET D'INVESTISSEMENT

253 km

COUCHES DE ROULEMENT
RÉHABILITÉES

886 000 m²

SURFACE ENDUITE

90 OUVRAGES D'ART
RÉHABILITÉS

13,9 M€

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

79 TONNES DE PEINTURE
pour marquage au sol

3163 INTERVENTIONS
sur le réseau routier départemental
dans le cadre des astreintes

900 000 €

DÉPENSÉ POUR LES
DÉCHETS RAMASSÉS
le long des routes départementales

TRANSFERT RN 4 / RN 36

1 CENTRE ROUTIER
supplémentaire

26 NOUVEAUX
AGENTS

108 KM DE ROUTES
récupérées :
RN 4 : 69 KM + RN 39 : 39 KM

62 JOURS DE TRAVAUX

11 M€ D'INVESTISSEMENT
sur ces opérations en 2024

1900 PANNEAUX
de signalisation remplacés

230 PANNEAUX
directionnels installés

58 000 TONNES
d'enrobés appliquées,
dont **20 %** de matériaux recyclés

DEEA

337
SUIVIS DE STATIONS
D'ÉPURATION DE L'EAU

8 252

ANALYSES RÉALISÉES PAR LE
LABORATOIRE DONT 712 POUR LES JO

18 COMMUNES
ACCOMPAGNÉES POUR LA
DÉSIMPÉRMÉABILISATION
DE LEURS ESPACES

157 ANIMATIONS
SUR LES ENS ET
771 collégiens ayant participé
au dispositif Collège Nature

DADT

POLITIQUE CONTRACTUELLE

ont été adoptés et signés :

4 CID
pour un total de **4,9 M€**

23 FAC
pour un total de **13 M€**

219 FER
pour un total de **4,29 M€**

45 CONTRATS RURAUX
pour un total de **5,94 M€**

88 DOSSIERS au titre du Bouclier de
sécurité pour un montant de **1,49 M€**

39 dossiers pour l'installation
de vidéo-protection pour **1,11 M€**

21 dossiers pour l'acquisition
de véhicules pour **0,30 M€**

28 dossiers pour les équipements
de polices municipales et
intercommunales pour **0,08 M€**

DABC



133 COLLÈGES

100 BÂTIMENTS
DÉPARTEMENTAUX

137,8 M€
POUR LES COLLÈGES
ET BÂTIMENTS

8 000
INTERVENTIONS
EN MOYENNE PAR AN



PARIS 2024



RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE
PARIS 2024
Coca-Cola

DGAE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE **L'ÉDUCATION, DE L'ATTRACTIVITÉ**
ET DES STRATÉGIES DÉPARTEMENTALES



L'année 2024 aura été marquée par l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, ainsi que par la mise en place de la régie départementale de gestion de la restauration scolaire dans le cadre de l'ouverture de la plateforme d'approvisionnement Approv'Halles.

Au-delà de l'engagement quotidien des agents de la DGAE, ces deux rendez-vous exceptionnels auront marqué les esprits sur notre territoire.

Il n'est effectivement pas commun de contribuer à l'organisation d'un événement planétaire de cette ampleur qui a largement dépassé les frontières du sport pour mobiliser toutes les équipes de la DGAE dans un même élan.

Quant au marathon de la DCEJ sur la restauration scolaire, il aura appelé d'autres types de performances avec agilité, engagement et détermination pour surmonter les aléas inhérents aux grandes opérations de transformation de l'action publique. Une véritable aventure humaine et technique pour favoriser le circuit court et la qualité des assiettes de nos collégiens.

D'autres sujets poursuivent leur développement comme les missions mécénat et Seine-et-Marne 2040 qui continue sa réflexion prospective sur l'avenir du territoire et des politiques publiques.

À l'heure du bilan, il faut saluer l'engagement des agents de la DGAE au service des Seine-et-Marnais et du rayonnement de notre territoire.

Mission ressources financières et mécénat

En 2024, le Département de Seine-et-Marne poursuit et renforce sa politique de mécénat, affirmant ainsi son engagement pour l'attractivité et le dynamisme de son territoire. Avec de nouveaux partenariats, il continue de mobiliser les acteurs économiques autour de projets d'intérêt général.

Patrimoine, culture, éducation, inclusion des personnes en situation de handicap, soutien aux événements sportifs : autant de domaines où cette démarche permet de créer des synergies et d'amplifier son impact au service du territoire et de ses habitants.

- En 2024, la **Caisse d'Épargne Île-de-France** devient le deuxième mécène du projet aux côtés de l'entreprise **MyMobility**, apportant un soutien financier au Département pour favoriser l'inclusion sportive des personnes en situation de handicap.
- La maison, dite Corot, attenante au musée des peintres de Barbizon, est annexée à ce dernier depuis 2023. L'ajout de ce nouveau bâtiment et de son jardin offre au Département l'opportunité de répondre aux problématiques de fonctionnement du musée.
- L'expertise de l'entreprise **Sogéfra**, géomètres-experts, a permis la réalisation de plans et d'une maquette 3D des espaces intérieurs musée des peintres de Barbizon et de la maison attenante, la maison Corot.
- En fin d'année, une convention de mécénat a été signée avec l'entreprise **Wiame TP** qui apporte un soutien financier au projet de « développement de la muséographie du château de Blandy ».
- Le Département a mis en place, à la rentrée de septembre 2024, le Conseil départemental des Jeunes. Cette nouvelle instance, composée de 23 binômes de collégiens, a pu se réunir lors de la première séance inaugurale le 4 décembre 2024 grâce au soutien, en mécénat de compétence, des entreprises **Viabus, Transdev et Allô VTC 77 Melun**, qui ont transporté gracieusement les collégiens en provenance de toute la Seine-et-Marne jusqu'à l'Hôtel du Département. Le soutien pluriannuel de ces trois mécènes facilitera les transports des élèves pour les séances plénières durant les deux années de leur mandat.



Mécénat



Mission « Seine-et-Marne 2040 »



Au terme de deux ans d'existence, la mission a évolué et se définit aujourd'hui comme une équipe au service des intercommunalités sur le volet de l'attractivité économique et de l'accompagnement dans leurs stratégies de développement local, mais également au service des entreprises grâce à la mobilisation d'outils et de ressources relevant de l'intelligence économique territoriale.

La mission se caractérise aujourd'hui par deux grands axes :

1. **l'ingénierie d'observation** et de connaissance du territoire, de ses acteurs, de ses enjeux et de son potentiel de développement au niveau économique ;
2. **la prospective territoriale.**

Direction des archives départementales (DAD)

La Grande collecte des archives du sport en Seine-et-Marne : un archivage gagnant

La **Grande collecte des archives du sport** s'inscrit dans une opération nationale déclinée par le réseau territorial des services d'archives. Qu'il s'agisse de documents d'ordre personnel, associatif ou en lien avec des établissements publics, les archives du sport reflètent la vivacité des pratiques à l'échelle de la Seine-et-Marne. La Grande collecte des archives du sport a été engagée, en Seine-et-Marne, à l'occasion de la coupe du monde de kayak slalom au stade nautique de Vaires-sur-Marne. Le bilan des fonds collectés illustre la variété des disciplines sportives (athlétisme, sports de pleine nature en forêt de Fontainebleau, judo – jiu-jitsu, handball ou encore skateboard) et des supports collectés (papier, photographies, audiovisuel).

La collecte s'est accompagnée d'une dynamique de valorisation, favorisant les contacts avec les associations et le monde éducatif : un projet d'« Olympiades des archives départementales » a été imaginé en partenariat avec la ville de Dammarie-lès-Lys (conseil municipal des jeunes et service des sports), et le club d'athlétisme de La Rochette et Dammarie-lès-Lys (ASRD). Enfin, les archives du sport ont été placées sous le feu des projecteurs avec une exposition itinérante : *Le sport en Seine-et-Marne*, qui retrace l'histoire des infrastructures qui ont contribué à l'épanouissement des pratiques sportives dans le département ainsi que les palmarès d'athlètes enracinés dans notre territoire.



Cette expérience inédite, croisant les « savoir-faire » traditionnels de l'archiviste avec des enjeux de rayonnement culturel a considérablement renforcé les transversalités existantes ainsi que la visibilité de notre métier dans les territoires.

Commémorer le 80^e anniversaire de la Libération : Hommage à François de Tesson et aux résistants seine-et-marnais.

Le Département a rendu hommage à l'ancien Président du Conseil général de Seine-et-Marne François de Tesson, mort en déportation à Buchenwald en 1944. Cet hommage a été rendu par une délégation d'élus départementaux, sur les lieux de cet ancien camp de la mort situé en Thuringe le 13 avril. Un second temps fort s'est joué le 26 avril à l'Hôtel du Département, comprenant un dépôt de gerbe, la présentation d'une exposition sur les grandes figures de la Libération en Seine-et-Marne (réseaux et actions de résistance à travers une dizaine de portraits), ainsi qu'un temps d'échange avec des collégiens melunais et meldois.



Les commémorations ont été soutenues par un dispositif départemental de subventions spécifique, par la publication d'une brochure historique intitulée *1944 la Seine-et-Marne libérée* ainsi qu'une collecte des archives de la Libération.

Direction des affaires culturelles (DAC)

Culture - Sport : JO 2024

Dans le cadre des JO 2024, le Département a porté des projets artistiques et culturels exceptionnels dans le cadre des olympiades culturelles.

Olympicorama, cycle de conférences humoristiques créé par la compagnie seine-et-marnaise « Vertical Détour » autour de 15 disciplines olympiques a donné lieu à une tournée départementale du 2 juin au 13 septembre, déployée sur des territoires ruraux et accueillant plus de 1000 spectateurs. Chacune des conférences a donné lieu à un échange entre Frédéric Ferrer, directeur artistique de la compagnie, et un sportif du territoire invité sur la discipline olympique traitée.

Le Département a également fêté le **passage de la flamme olympique** à Lagny-sur-Marne avec la création *Olympia* de la compagnie « Pôle K », le 20 juillet et le passage de la flamme paralympique le 27 août à Trilport avec le spectacle « A 2 mètres » de la compagnie ADM.

Les établissements culturels ont quant à eux participé à la valorisation du sport à travers les siècles. Différentes expositions ont célébré les Jeux olympiques en présentant les multiples facettes du phénomène olympique.



Le Totem vert

La médiathèque départementale propose des actions de sensibilisation aux enjeux de la bio-diversité et de la transition écologique.

Un groupe de travail interne a imaginé, avec le prestataire « L'Âge du faire », un outil permettant aux bibliothèques et aux collègues de s'emparer de cette thématique.

Le module « Totem vert » consiste en une structure en bois de 4 panneaux, complété par diverses ressources (livres, jeux,

arrosoir, pelle, râteau, corbeille en osier, boîte à curiosités, tubes à essai, loupe, etc.). Il est empruntable gratuitement et s'adapte à tous types de lieux.

Articulé autour de 3 axes de médiation (jardiner, comprendre et agir), il permet d'échanger et partager des graines, des boutures ou des bulbes, d'informer et sensibiliser sur les thématiques environnementales et de promouvoir des pratiques vertueuses.



Blandy enchanté, un Noël en péril du 30 novembre 2024 au 5 janvier 2025



À l'occasion des fêtes de fin d'année, le château de Blandy a offert à ses visiteurs un spectacle de théâtre immersif inédit : *Blandy enchanté, un Noël en péril*, produit par « Deathscape Productions ». Plus de 9000 visiteurs ont été accueillis dans ce cadre.

L'expérience visiteur était au cœur du projet avec pour objectif de plonger le public dans une aventure palpitante mêlant histoire et magie de Noël.

Le projet a mis en avant la pratique de théâtre amateur : plus de 200 volontaires ont répondu présent et côtoyé les comédiens professionnels.

Direction des sports (DS)

Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024

L'année 2024 aura été marquée par la concrétisation de l'ensemble des actions menées autour de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques

Ainsi, plus de 20 centres de préparation aux Jeux, soutenus par le Département, ont permis d'accueillir des délégations étrangères en préparation comme l'équipe australienne de gymnastique féminine à Combs-la-Ville, l'équipe roumaine de gymnastique féminine à Meaux, l'équipe irlandaise d'athlétisme à Fontainebleau, l'équipe hong-kongaise masculine d'escrime à Melun, l'équipe japonaise de skate-board à Chelles, ou encore l'équipe de France d'escrime fauteuil à Bailly-Romainvilliers.

88 volontaires de la Team77 ont eu le plaisir d'être retenus par Paris 2024 pour œuvrer sur l'ensemble des missions autour des Jeux, en accueil de site, en accompagnement des athlètes, des délégations, sur les stades, etc.

Sur les 24 athlètes de la Team77 2024, 17 seront finalement qualifiés, dont 5 pour les Jeux paralympiques, avec des fortunes diverses, mais surtout 3 médailles de bronze, en fleuret par équipe masculin, en épée escrime fauteuil par équipe, et en 4 de couple mixte en para-aviron.

Le samedi 20 juillet, plus de 95 000 Seine-et-Marnais étaient dans les rues pour acclamer le relais de la flamme olympique dans les 12 communes traversées. Le même engouement s'est retrouvé le mardi 27 août autour du relais de la flamme paralympique à Trilport et au CNSD de Fontainebleau.

Au travers du dispositif « En route vers les Jeux », du site Internet spécifique ou encore des événementiels J-365, J-200, J-100, J-77, le Département a tenté de mobiliser l'ensemble du territoire vers la liesse populaire qui s'est développée tout au long de l'été.

Les olympiades culturelles mises en place avec les collèges, la tournée *Olympicorama* ou encore l'exposition Paris 1924/2024 ont constitué des temps forts permettant de jumeler le sport et la culture. Il en est de même avec la grande collecte du sport organisée par la direction des archives au cours de cette année, permettant de disposer d'un nouveau fonds mémoriel conséquent.

Permettre aux Seine-et-Marnais de profiter pleinement des Jeux sera un objectif atteint avec l'achat par le Département de plus de 6 000 billets pour chacune des sessions olympiques et paralympiques, et attribués aléatoirement à proportion sur chacun des 23 cantons.

La fan zone de Chelles aura permis de s'imprégner de l'esprit des Jeux autour d'animations sportives, culturelles, mais également de vivre en communion les exploits de nos sportifs français.

Enfin, le stade nautique olympique et paralympique a vibré du premier jour des JO jusqu'au dernier jour des JP, avec des ambiances de folie, à l'image de cet été 2024.



Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse (DCEJ)

Mise en œuvre de Seine-et-Marne Fraîcheur

Afin de proposer aux jeunes Seine-et-Marnais des produits locaux, frais et de qualité, le Département a mis en place à la rentrée de septembre 2024 sa nouvelle politique de restauration scolaire, **Seine-et-Marne Fraîcheur**, qui s'appuie entre autres sur la plateforme d'approvisionnement **Approv'Halles**. Cette plateforme - *unique en France* - a pour missions de collecter, transformer, conditionner et livrer des produits locaux dans les collèges, notamment les fruits, les légumes, la volaille et les produits laitiers (hors crèmerie).

Pour répondre à cette ambition, la DCEJ a repris en régie **119 services de restauration** et pour faire face à ces nouvelles missions, un nouveau service a été créé : **la régie de la restauration scolaire**.

Les tarifs des repas ont également évolué, cette tarification s'inscrit dans une démarche plus générale de restauration responsable et durable, répondant aux objectifs de clarté et d'équité fixés par le Département. La facturation envoyée aux familles est à présent mensuelle et forfaitaire.



La politique jeunesse et l'éducation

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

23 binômes paritaires d'élèves de 4^e ont été élus dans les collèges pour représenter leurs camarades et donner de la voix à leurs idées.

Les conseillers départementaux jeunes se réunissent deux fois par an en assemblée plénière et trois fois en commission thématique. Tout au long de l'année, les jeunes élaborent des projets qui seront ensuite soumis au vote lors de la prochaine séance organisée en juin 2025. Le Département développera le projet plébiscité par l'ensemble des jeunes.

Les évolutions de l'ENT77 – Collèges connectés

ENT77 by neo Collèges Connectés

La rentrée de septembre 2024 a également été marquée par le lancement de la nouvelle application mobile de l'ENT77 – **Collèges connectés** et d'une page d'accueil modernisée.

Le Département œuvre davantage pour rendre l'École plus inclusive. Pour répondre à cet objectif, l'ENT77 – **Collèges connectés** s'est doté d'une nouvelle application : **Cantoo Web**.

Elle aide à pallier aux difficultés de lecture des utilisateurs en adaptant le texte aux besoins spécifiques de chacun et en proposant des outils d'assistance vocale.

En parallèle, une action autour du regard porté sur le Handicap a été développée avec cinq établissements du territoire. Le projet consistait en la conception et la production de podcasts thématiques, résultats de plusieurs semaines de recherches, de rencontres et d'échanges entre les élèves, des personnes en situation de handicap et des experts.

Ces initiatives ont été récompensées le 13 novembre 2024 lors du salon Educatech par le Grand prix AFINEF des collectivités innovantes dans la catégorie inclusion.

LE TOUR DES MÉTIERS 77

Pour faciliter la découverte des métiers, le Département a déployé un dispositif innovant, flexible et mobile. Le **tour des métiers 77** sillonne la Seine-et-Marne, avec à son bord deux conseillers métiers, pour rencontrer les jeunes et les actifs et leur offrir un accompagnement en s'appuyant sur des outils pédagogiques et numériques.





LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES JEUNES

Direction des sports

ÉCOLES MULTISPORTS

8 429 ENFANTS DE 4 À 12 ANS

accueillis par **57** écoles
montant global de **244 386 €**



JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

+ de **6 000** BILLETS ACHETÉS

pour les Jeux paralympiques
Pour un montant de **145 965 €**

6 000 BILLETS ACHETÉS

pour les Jeux olympiques
pour un montant de **437 007 €**

ASSOCIATION SPORTIVES

746 ASSOCIATIONS SPORTIVES

1 075 SECTIONS

soit **147 000** LICENCIÉS
pour un soutien de **1 133 405 €**

180 000 €
POUR LE PASSAGE DU RELAIS
DE LA FLAMME en Seine-et-Marne
devant plus de **95 000 PERSONNES**
le 20 juillet 2024.

24 ATHLÈTES SOUTENUS

dans le cadre de la Team athlètes
pour un montant de **134 000 €**

17 ATHLÈTES QUALIFIÉS

aux jeux soit **34 000 €**

3 MÉDAILLES DE BRONZE
par équipes : Enzo Lefort en escrime,
Yohan Peter en escrime fauteuil
et Margot Boulet en para-aviron

MANIFESTATIONS SPORTIVES

275 613 €

pour **190** manifestations soutenues

290 000 €

pour **8** grands événements

+ de **200 000**
SPECTATEURS

Mécénat

4 PROJETS

7 MÉCÈNES

1 ÉVÈNEMENT ANNUEL



Direction des affaires culturelles

5 110 000 €

SUBVENTIONS AUX ACTEURS
CULTURELS



9 400 VISITEURS
pour la première
édition des
«Noël enchanté»

COLLÈGE AU CINÉMA

6 000 COLLÈGIENS
pour un montant de
65 000 €

RÉSIDENCES EAC

8 RÉSIDENCES
mises en place sur l'année scolaire
2023/2024



Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse

35 000 €
EN MÉCÉNAT FINANCIER

11 900 €
EN MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

2 100 €
EN MÉCÉNAT EN NATURE

7 850 000 €
MONTANT GLOBAL DE LA DGFC

116 200 €
MONTANT DU FONDS
COMMUN DES COLLÈGES

216 550 €
REVALORISATION DES BIODÉCHETS
pour **84** collèges concernés

84 600 €

pour le renouvellement
de la **DOTATION EN VÊTEMENT
DE TRAVAIL DES AGENTS
DES COLLÈGES**

1 054 000 €
investis pour **L'AMÉNAGEMENT
MOBILIER DES COLLÈGES**

2 040 500 €
investis dans **L'AMÉNAGEMENT
DES RESTAURANTS SCOLAIRES**

135 PROJETS LOCAUX FINANCÉS
pour l'année scolaire 2024-2025,
59 collèges concernés pour un montant
total de **88 006,51 €**

173 501 COMPTES
ENT77-COLLÈGES CONNECTÉS
ACTIVÉS



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

